VIVRE À
Angers
MENSUEL N°286 | 1,22 €
JANVIER 2005

10 la VILLE

30 ans de partenariat entre Angers et Bamako

4 l'ACTUALITÉ
RENOUVELLEMENT URBAIN : LE CHANTIER OFFICIELLEMENT LANCÉ

22 le MAG
LE CINÉMA SERVI AUX ANGEVINS SUR UN PLATEAU

27 le GUIDE
MADE IN ANGERS : À LA DÉCOUVERTE DU TEMPS QU'IL FAIT

le SOMMAIRE

> ACTUALITÉ

Événement : Jean-Louis Borloo lance officiellement le renouvellement urbain d'Angers [4]
Repere : naissance de l'espace métropolitain Loire-Bretagne [5]
Horizon : la station d'épuration sera entièrement refaite [6]
À l'honneur : quatorze Angevins parmi les meilleurs apprentis de France [7]

> LA VILLE

Bamako, trente ans de partenariat [10]

La Ville forme vingt-quatre apprentis [14]

Nouvelle campagne de recensement [15]

> LES QUARTIERS

Centre-ville : le foyer David-d'Angers accueille depuis 50 ans [16]

Belle-Beille : clowns et solidarité au menu du Resto-troc [17]

Doutre : la réhabilitation d'Abel-Chantreau démarre [18]

Roseraie : la laverie associative ouverte square des Jonchères [20]

> LE MAG'

22 Le cinéma à Angers, ça tourne !

Le CNDC à la rencontre des Angevins [23]

L'agenda culturel [24]

> LE GUIDE

27 Le Comte Gautron, figure originale et joyeuse

Découvrir le centre de Météo-France [28]

La Vaillante tennis de table crée une section handisport [29]

ÉDITORIAL

En 2005, une nouvelle étape pour Angers

L'année qui s'ouvre annonce une nouvelle étape pour notre ville. Après avoir remis son équipement à niveau depuis trente ans au prix d'efforts conséquents d'investissement, après avoir replacé les Angevins au cœur du projet de vie, Angers doit maintenant s'ouvrir et faire valoir ses atouts pour assurer son développement.

Plus que jamais, notre ville doit rayonner. Il n'y aura de rayonnement et de développement que s'ils sont partagés par tous les Angevins. C'est au service de l'emploi et de la solidarité que s'écrira cette nouvelle page d'Angers.

Jamais nous n'aurons travaillé avec autant de partenaires. La meilleure illustration en est sans conteste le dossier de renouvellement urbain : autour d'un projet fédérateur et ambitieux pour ses quartiers, Angers a entraîné l'État, les bailleurs sociaux, la Région et le Département qui soutiennent cette action sans précédent pour la qualité de la vie.

Les grands projets comme les projets de proximité qui viendront jalonner 2005 et les années suivantes seront le gage d'une ville plus forte, plus solidaire, plus attractive, d'une ville qui aura enfin retrouvé pleinement la place qu'elle mérite dans le concert des grandes agglomérations de France. J'en ai la conviction.

Que 2005 vous soit, à vous et à vos proches, heureuse et pleine de réussites.

Jean-Claude Antonini
Maire d'Angers
Président d'Angers Loire Métropole
Vice-président du conseil régional des Pays de la Loire

VIVRE À ANGERS. Rédaction-réalisation : service information • Édition : Ville d'Angers - B.P. 23 527 - 49 035 Angers CEDEX 01 • Directeur de la publication : Jean-Claude **Antonini** • Directeur de l'Information et de la Communication : Bernard **Lecoq** • Rédacteur en chef : François **Lemoulant** • Rédaction : Thierry **Bonnet** (photographe), Benoît **Chanteloup**, François **Lemoulant**, Marine **Leroy**, Pascal **Le Manio**, avec la collaboration de Marianne **Bourgeois** et Irène **Razanamparany** • Secrétariat "Vivre à Angers" : Claudine **Bouillet**, 02 41 05 41 31 (journal@ville.angers.fr) • Secrétariat agenda culturel : Chantal **Roby**, 02 41 05 41 34 • Photo de Une : François **Lemoulant** • Conception graphique & maquette : **MCM Information**, 04 76 03 78 30 • Régie publicitaire : **Gecop**, 02 40 71 06 06. Photogravure : **Scann Image**, Cesson-Sévigné • Impression : **Imaye**, Laval • Distribution : **Média Post** • Tirage : 81 000 exemplaires • Dépôt légal : 1er trimestre 2005 • I.S.S.N. : 0767-354 X

Ce journal est diffusé du 17 au 19 janvier.
Sortie du prochain numéro le 14 février.

ÉVÉNEMENT

Renouvellement urbain : le chantier officiellement lancé

Mariage pluvieux, mariage heureux ! Dans ce cas, la convention signée le 18 décembre entre Jean-Louis Borloo, ministre de la Cohésion sociale, le maire Jean-Claude Antonini et les bailleurs sociaux angevins se présente sous les meilleurs auspices. Car c'est sous la pluie – glaciale – que le ministre a découvert la place Jean-XXIII, au cœur de la Roseraie, à sa descente du bus de la Cotra affrété pour l'occasion. Un déplacement à Angers riche de symbole pour le ministre qui venait ainsi officiellement lancer l'ORU, l'opération de renouvellement urbain. Elle concerne plus de 60 000 habitants des cinq quartiers : Belle-Beille ; Grand-Pigeon, Deux-Croix, Banchais ; Monplaisir ; Verneau, Capucins ; et la Roseraie.

L'enjeu de cette convention, qui lie pour cinq ans la Ville et l'Agence nationale de rénovation urbaine, est énorme : 224 M€ sont d'ores et déjà programmés pour les cinq ans à venir, tandis que le dossier de la Roseraie doit encore évoluer. L'enveloppe globale avoisinera alors les 280 M€. La Ville y consacrera plus de 39 M€ et l'État 80 M€.

Les opérations ont déjà démarré, au Grand-Pigeon et à Belle-Beille notamment. Mais le chantier va rapidement prendre une toute autre ampleur. Rien que sur les bâtiments, l'ORU a programmé la construction de 892 nouveaux logements sociaux et la réhabilitation de 3 870 autres. *"C'est un signe fort envoyé aux Angevins,* a souligné le maire. *Ils sont nombreux ici et c'est la preuve que ce dossier de renouvellement urbain passe définitivement du stade de la conception à celui de la réalisation. C'est dès aujourd'hui qu'il nous faut reconstruire l'espoir dans ces quartiers les plus touchés par la crise. Ne rien faire aujourd'hui, c'est avoir à traiter des problèmes insolubles demain."*

Jean-Patrice Campion

Jean-Claude Antonini fait visiter au ministre Jean-Louis Borloo le quartier de la Roseraie avant de rejoindre l'école Jules-Verne pour signer la convention liant la Ville et l'Agence nationale de renouvellement urbain.

Ci-contre, Michelle Moreau, premier maire-adjoint, en discussion avec Jean-Louis Borloo.

Jean-Patrice Campion

Jean-Patrice Campion

"Vue de loin, la ville d'Angers va bien, elle n'a pas d'endettement..., a noté le ministre. *Mais elle a aussi des chutes de tension très graves, comme lors de la fermeture d'ACT... Des sujets qui ne sont pas à l'échelle de la seule ville, mais concernent aussi le Département, la Région, l'État."* Il y a là une *"reconquête républicaine"* à engager, a-t-il ajouté, se félicitant de la cohésion des collectivités territoriales autour du dossier angevin, toutes tendances politiques confondues. *"Les parlementaires ont voté le programme ORU, les responsables de la Ville l'ont bonifié et vont maintenant le conduire."*

Une bonne nouvelle n'arrivant jamais seule, le ministre Jean-Louis Borloo a annoncé que la dotation de solidarité urbaine accordée par l'État aux collectivités locales allait être augmentée de 120 M€ par an pendant cinq ans. ■

DERNIÈRE MINUTE

Angers Sco bat l'OM au stade Vélodrome

L'incroyable exploit ! Le 8 janvier, le Sco a battu 3 buts à 2 l'Olympique de Marseille au stade Vélodrome. Et pourtant, ce 32e de finale de la coupe de France avait bien mal débuté. Après 11 mn de jeu, l'équipe angevine était menée 1-0. Mais, grâce à un esprit offensif hors norme, le Sco a su revenir dans la partie et, au final, l'emporter. Cette victoire est d'autant plus remarquable qu'Angers occupe une modeste 17e place dans son championnat de Ligue 2 et Marseille, malgré ses doutes, la cinquième place de Ligue 1. En 16e de finale le 12 ou 13 février, le Sco ira rencontrer la moins connue équipe d'Albi qui évolue en CFA. ■

BON PLAN

Devenir dirigeant commercial

L'École pratique des dirigeants commerciaux de France s'est installée près du centre de formation de la chambre de commerce. S'adressant à des personnes de niveau bac + 2 visant un poste d'encadrement moyen dans une PME ou PMI, elle prépare, sur un ou deux ans, au diplôme professionnel de commercial d'affaires et à une licence professionnelle, avec l'université d'Angers. ■

Contact, 02 41 20 53 80.

INITIATIVE

Des assistants à quatre pattes pour personnes handicapées

Thierry Bonnet

Dix-sept chiens d'assistance ont été remis, le 11 décembre, à des personnes handicapées en fauteuil venant de toute la France. Auparavant, du 29 novembre au 10 décembre, ils avaient participé ensemble à un stage d'adaptation, au centre d'accueil du Lac-de-Maine. C'était la dernière étape de formation des auxiliaires canins. De l'âge de deux mois jusqu'à 18 mois, les chiens sont élevés par une famille d'accueil, avant d'être confiés aux éducateurs de l'association Handi'chiens [1], pour six mois.

Le coût d'un chien est de 11500 €, financés grâce à la générosité du public. Les animaux sont ensuite remis gratuitement aux handicapés. Les bénéficiaires sont sélectionnés sur leur motivation et leurs possibilités. Le délai d'attente ne dépasse pas deux ans, grâce à l'ouverture de trois centres de formation. ■

Handi'chiens : 01 45 86 58 88, anecah.paris@free.fr, anecah.free.fr

(1) Nouveau nom de l'association nationale d'éducation de chiens d'assistance pour personnes handicapées (ANECAH).

Thierry Bonnet

LE CHIFFRE

16 millions

de couleurs ont été combinées par les vingt-quatre guirlandes du sapin métallique installé sur la place Sainte-Croix pendant les Soleils d'hiver. Le sapin mesurait 7 m de haut sur une base de 3 m et les guirlandes arboraient quelque trois mille diodes. Il s'agissait d'un nouveau procédé, utilisé habituellement sur les plateaux de télévision, permettant de diviser par dix les consommations d'énergie et les émissions de chaleur par rapport à un système traditionnel.

REPÈRE

Un projet de coopération métropolitaine

Les présidents des grandes agglomérations de l'Ouest – Nantes, Saint-Nazaire, Rennes, Brest et Angers, soit près de deux millions de personnes – ont décidé de se regrouper au sein d'un *"espace métropolitain Loire Bretagne"*. Cette initiative répond à l'appel à *"projet de coopération métropolitain"* lancé en juin 2004 par la Datar avec deux objectifs : relever le défi de la compétitivité européenne et compenser le déplacement vers l'Est du centre de gravité de l'Europe. Ce nouvel espace métropolitain met l'accent sur ses pôles d'excellence. Leader mondial en construction navale, il occupe des pôles positions en technologies de l'information et de la communication, agroalimentaire, recherche océanographique et pour ses bases navales de défense. Il constitue également un pôle reconnu dans les domaines aéronautique, financier, touristique, scientifique et industriel notamment autour du végétal, de l'environnement, des biotechnologies et de la santé.

D'ores et déjà, plusieurs thèmes ont été identifiés pour cette coopération resserrée : développement économique et innovation; accessibilité du territoire ; enseignement supérieur et recherche ; rayonnement culturel et touristique ; problématiques urbaines, particulièrement à travers l'accès *"aux services publics, garants de la cohésion sociale"*.

Le travail sera mené en lien avec les conseils régionaux des Pays de la Loire et de Bretagne, et élargi à d'autres collectivités, notamment Le Mans et Tours dans le cadre du réseau des grandes villes de l'Ouest. ■

www.angersloiremetropole.fr

SOLIDARITÉ

Jean-Patrice Campion

Mobilisés pour l'Asie du Sud-Est

Les Angevins qui souhaitent faire un don pour aider l'Asie du Sud-Est, victime du séisme du 26 décembre, peuvent s'adresser à la mairie. Depuis le 30 décembre et au moins jusqu'à fin janvier, une urne est à leur disposition à l'hôtel de ville et dans les mairies de quartier. Ils peuvent y déposer leurs chèques [1] qui seront remis aux cinq associations partenaires de l'opération : Secours populaire, Secours catholique, Croix-Rouge, Unicef, Pharmacie humanitaire internationale.

Le maire et ces associations ont appelé ensemble à la solidarité de tous. Le conseil municipal devait débloquer 50000 € d'aide d'urgence lors d'un conseil extraordinaire, le 10 janvier.

Les dons doivent être exclusivement financiers. D'une part, l'afflux de matériel serait impossible à gérer, d'autre part, a souligné Stéphane Lepage, du Secours populaire, *"le fait d'acheter sur place avec l'argent collecté est une première aide à la reconstruction économique de ces pays"*. ■

(1) À l'ordre de l'association choisie, avec la mention "Urgence séisme en Asie du Sud-Est". Chèques uniquement, pas de liquide.

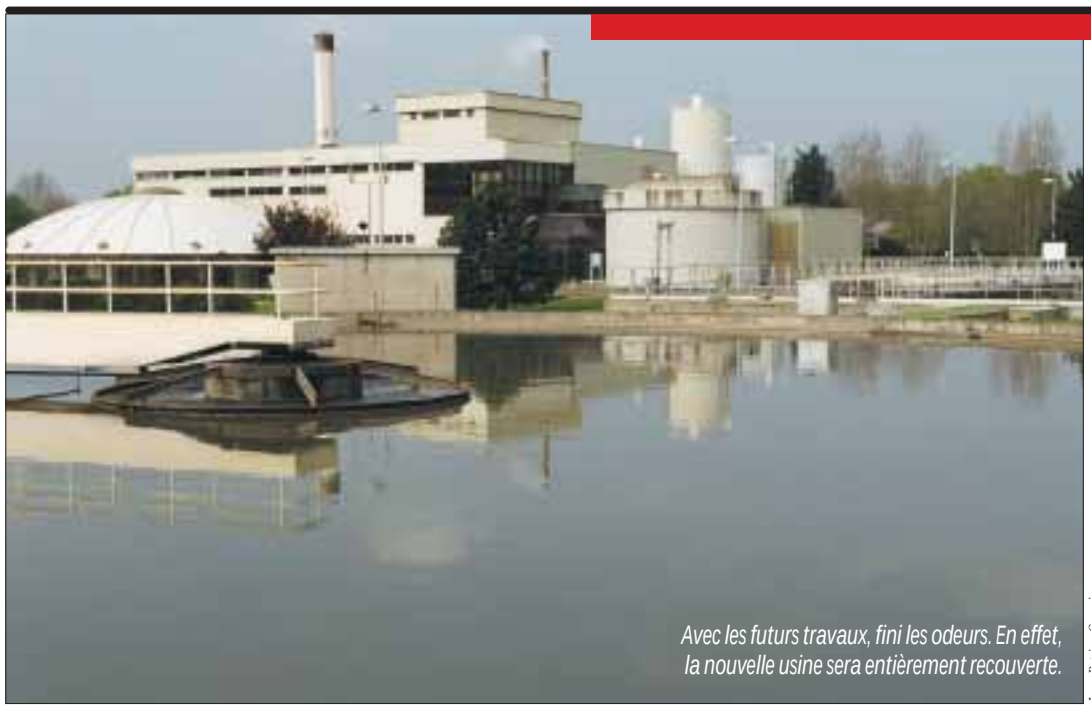

Avec les futurs travaux, fini les odeurs. En effet, la nouvelle usine sera entièrement recouverte.

Jean-Patrice Campion

HORIZON

Bientôt, une nouvelle usine d'épuration

La station de dépollution de la Baumette sera entièrement refaite. Ce chantier de 55 M€ va être réalisé par tranches, de 2006 à 2011, afin d'assurer la continuité du service. L'usine prend en charge les eaux usées des habitants d'Angers et de sa première couronne. Fin 2002, un premier projet de 20 M€ avait été présenté aux élus de l'agglomération, le maître d'ouvrage. Il s'agissait de remettre à neuf l'une des deux files d'épuration. Depuis, des études approfondies ont montré l'intérêt qu'il y avait à tout rénover d'un seul coup. *"Connaissant l'évolution parfois rapide des normes européennes en matière de rejets, nous avions peur d'être un jour obligés de réinvestir massivement dans l'urgence. L'usine modèle que nous allons construire nous donne une bonne dizaine d'années d'avance sur les règlements"*, se félicite Jean-Claude Antonini, président de l'agglomération.

L'incitation financière de l'agence de l'eau du bassin Loire-Bretagne a été l'argument décisif. En effet, l'organisme s'engage à financer plus d'un tiers des travaux. Le reste de la note pourrait entraîner une augmentation du prix de l'eau de l'ordre d'1 % par an pendant sept ans.

Pour les riverains, les fameuses odeurs cesseront définitivement ; les bassins de décantation seront désormais couverts. Concernant les rejets dans la Maine, la station sera, là aussi, à la pointe. Les taux de phosphore et d'azote vont être divisés respectivement par trois et quatre. Un traitement des graisses et des sables de curage sera également mis en place. Autre changement : la disparition du four d'incinération. Il chauffe l'établissement du Génie en brûlant 40 % des boues récupérées. Le reste est épandu par les agriculteurs de la région. Il a été décidé de revoir cette filière qui devra traiter 32 t de boues chaque jour.

Rien n'est encore fixé, mais il est probable qu'un système appelé digesteur-méthaniseur voie le jour permettant de réduire le poids des boues. Ensuite, le reste serait transformé en granulés offrant un meilleur confort d'utilisation aux agriculteurs.

L'opération débutera fin 2005 par la fermeture de l'incinérateur. Un chauffage mobile sera alors installé pour le Génie. Les travaux sur la première file devraient démarrer fin 2006. ■

À SAVOIR

Quatre ambassadrices pour le jumelage

Les nouvelles ambassadrices des villes jumelles européennes à Angers ont pris leurs fonctions fin septembre. Lisa Tegelhütter, 19 ans, (Osnabrück), Michelle De La Bije, 21 ans (Haarlem), Clare Littler, 22 ans (Wigan) et Chiarra Accetta, 23 ans (Pise), sont chargées pendant un an de faire vivre les relations entre les villes, d'animer les échanges en cours et de lancer de nouveaux projets. Ainsi, Clare est en train de créer une base de données pour aider les jeunes d'Angers et de Wigan qui cherchent un emploi ou un stage dans la ville jumelle. ■

Lisa Tegelhütter, 02 41 05 40 84, Michelle De La Bije, 02 41 05 40 83, Clare Littler, 02 41 05 40 86, Chiarra Accetta, 02 41 05 40 85.

Thierry Bonnet

TÉLEX

Une aide régionale de 2,4 M€ pour le Quai

La Région apportera une aide de 2,4 M€ à la construction du nouveau théâtre Le Quai, qui se poursuit au Front-de-Maine. Le projet, dont le coût total, travaux et équipements, s'élève à 32,3 M€, sera par ailleurs soutenu dans le cadre d'un contrat d'agglomération à hauteur de 2,545 M€. ■

AGENDA SPORTIF

22 JANVIER
Badminton
Championnat N 2
13 h 30 - 21 h, Jean-Moulin

Danse de compétition
Éliminatoires à 14 h,
gala à 20 h 30, Jean-Bouin

23 JANVIER
Plongeon
Sélection championnats
de France, 14 h - 18 h,
Jean-Bouin

Water-polo
Angers/Blois - Angers/Laval
14 h - 18 h 30, Jean-Bouin

25 JANVIER
Tennis de table
Angers/Caen
20 h, Jean-Moulin

Football
SCO/Laval
20 h, Jean-Bouin

26 JANVIER
Hockey sur glace
ASGA/Anglet
20 h, patinoire

28 JANVIER
Football
SCO/Lorient
20 h, Jean-Bouin

29 JANVIER
Basket
ABC/Épinal
20 h, Jean-Bouin

29 ET 30 JANVIER
Judo
Rencontres de ligue,
les 29 (après-midi) et 30,
dojo du Lac-de-Maine

5 FÉVRIER
Hockey sur glace
ASGA/Mulhouse
18 h 30, patinoire

Boxe française
14 h - 24 h, Jean-Bouin

6 FÉVRIER
Canoë-kayak
5 000 m, lac de Maine

Plongeon
14 h - 18 h 30, Jean-Bouin

Water-polo
Angers/Cholet
14 h - 18 h 30, Jean-Bouin

8 FÉVRIER
Basket
ABC/Charleville
20 h, Jean-Bouin

12 FÉVRIER
Hockey sur glace
ASGA/Dunkerque
18 h 30, patinoire

18 FÉVRIER
Football
SCO/Guingamp
20 h, Jean-Bouin

Thierry Bonnet

INNOVATION

Une pépinière "high-tech"

Thierry Bonnet

Surfactis est la première entreprise à avoir intégré la pépinière de la rue Amsler.

Juste derrière l'hôpital, rue Roger-Amsler, Angers agglomération développement vient d'ouvrir une nouvelle pépinière d'entreprises, qui porte le nom de Biotech. Les travaux ont duré un an et se sont achevés l'été dernier. *"Nous visons des projets très innovants autour du végétal et de la santé"*, explique Michel Bourdier, directeur d'Angers agglomération développement. Cette pépinière "high-tech" a nécessité des aménagements particuliers : production d'énergie frigorifique, arrivées de dioxyde de carbone, d'argon, d'azote, d'air reconstitué... Cela explique le coût d'1,5 M€ payé à parité par l'Agglomération, le Département et la Région, via le Syndicat angevin pour le développement et l'application de la recherche [1].

Sur deux niveaux et 1300 m², les locaux se veulent adaptables. *"L'idée est de les louer à des tarifs préférentiels à six nouvelles sociétés. Mais, si nécessaire, on peut faire tomber une paroi et agrandir facilement. Trois modules sont d'ailleurs laissés à l'état brut pour faire face à des demandes spécifiques,* ajoute Michel Bourdier. *Pour une entreprise, la pépinière ne doit être qu'une étape. Si l'affaire fonctionne, elle doit pouvoir voler de ses propres ailes au bout de quatre ou cinq ans."*

Quand le site fera le plein, une quarantaine d'employés devraient le fréquenter. La première société à avoir emménagé est Surfactis, qui développe des molécules protégeant les surfaces contre des maladies et des bactéries. Le parcours de la jeune entreprise est assez symbolique. Fondée par trois chercheurs angevins, elle a remporté l'appel à idées innovantes d'Angers technopole en 2002, lui ouvrant les portes de son incubateur. Elle vient de franchir un pas supplémentaire en s'installant rue Amsler. ■

(1) Le Sadar est un organisme regroupant Agglomération, Département et Région dans le but de financer des projets immobiliers dans le domaine de la recherche.

À L'HONNEUR

Médaille d'or pour quatorze apprentis

Sur les vingt-six jeunes du département participant au concours *"Un des meilleurs apprentis de France"* 2004, quatorze ont obtenu la médaille d'or. Les lauréats concouraient dans douze métiers, de la plâtrerie à la joaillerie en passant par la maintenance des véhicules. Deux des médaillés ont fait leur apprentissage à Angers : Adélie Bordage, chez le coiffeur Gérard Guillois, et Olivier Corabœuf, monteur en installations sanitaires dans l'entreprise Le Mener.

Le concours 2005 est déjà lancé. Il s'adresse aux jeunes terminant leur certificat d'aptitude professionnelle ou leur brevet d'études professionnelles, en apprentissage ou en scolarité dans un établissement de formation professionnelle. Ils ont jusqu'à fin mars pour travailler sur le sujet donné à l'inscription par la société organisatrice des Meilleurs ouvriers de France. ■

Inscription pour le concours 2005 avant fin janvier, à la société des Meilleurs ouvriers de France, préfecture de Maine-et-Loire, 1, place Michel-Debré, 49034 Angers cedex 01.

Jean-Patrice Campion

Le 29 décembre, les meilleurs apprentis du département étaient rassemblés pour recevoir les félicitations de la société des Meilleurs ouvriers de France. Au premier plan, Adélie Bordage et Olivier Corabœuf, qui ont fait leur apprentissage à Angers.

LE CHIFFRE

242 000 entrées

ont été enregistrées à la piscine Jean-Bouin depuis sa réouverture complète après d'importants travaux il y a juste un an. C'est un chiffre en hausse par rapport à l'année 2002, où avaient été enregistrées 171800 entrées. Aujourd'hui, l'équipement dispose d'un nouveau bassin carré de 25 m. À noter que l'ensemble des piscines de la ville connaît une fréquentation en hausse régulière depuis trois ans, en passant de 595000 à 630000 entrées globales. Objectif 2005 pour Jean-Bouin : atteindre les 280000 entrées.

TÉLÉGRAMME

Parc du végétal : c'est oui !

Le 13 décembre, le Conseil général a donné son feu vert définitif à la création du parc du végétal de l'Anjou par trente voix pour, sept contre et quatre abstentions. Le dossier était en discussion depuis près de six ans. 104 M€ seront investis dans cet équipement de 51 ha (22 ha dans un premier temps) construit à cheval sur Angers et Avrillé. Les études techniques seront menées à partir de janvier et jusqu'en novembre 2006 pour un lancement des travaux en janvier 2007. L'ouverture de cet équipement, qui attend entre 290000 et 400000 visiteurs par an, est prévue pour le printemps 2009. ■

À NOTER

Le 19 janvier, journée du maire à la Roseraie, réunion publique à 20 h 30 au Cosec Jean-Vilar Du 21 au 30 janvier, 17e édition du festival Premiers Plans Le 27 janvier à 19 h, réunion publique du conseil municipal, à l'hôtel de ville Du 31 janvier au 2 février, salon des Vins de Loire, au parc-expo Du 7 février au 4 mars, Made in Angers Du 16 au 18 février, salon du Végétal, pour les professionnels, au parc-expo

Opposition
Groupe "Servir Angers"

En 2005, plus de justice pour tous

Angers a des atouts considérables sur le plan économique, universitaire, associatif… Ils se doivent, et cela est de la responsabilité des élus, d'être au service de tous les Angevins. Cela exige de la part des élus de dire la vérité dans son ensemble, de faire un bilan exhaustif et de ne pas oublier, derrière les discours béats et la méthode Coué, la face cachée d'Angers, moins valorisante, moins clinquante mais tout aussi réelle et exigeante. Un tel constat est indispensable ***pour agir efficacement, pour construire une ville plus juste, plus dynamique, au service de tous.***

Le groupe "Servir Angers" présente ses meilleurs vœux à chacun des Angevins. Nous espérons 2005 marquée par le sceau d'une plus grande justice pour tous, à travers trois axes majeurs : l'emploi, le logement, les impôts et taxes.

Emplois : agir avec efficacité, au-delà des discours incantatoires.
Avec 14,5 % de chômage *intra-muros* soit près de 50 % de plus que la moyenne nationale, l'emploi demeure pour notre groupe LA priorité. Derrière les effets d'annonce de la majorité, les chiffres sont là : 10300 chômeurs à Angers, c'est 10300 familles directement touchées dans leur quotidien. Notre responsabilité d'élus est de créer une dynamique, un environnement qui soutienne l'emploi par la fiscalité, des investissements lourds sur des technologies de pointe ou des filières d'excellence, des synergies entre les universités, les écoles supérieures et les entreprises…
L'augmentation en 2002 de la taxe professionnelle de 13,8 %, puis celle du versement transport de 73 % cette année, n'y contribue certainement pas. Les 450 millions d'euros nécessaires pour la réalisation des deux lignes de tramway auront de fait de lourdes conséquences sur le développement du pôle économique angevin, la mise en œuvre de filières d'excellence et le commerce de proximité.
Agir pour l'emploi c'est lutter contre l'injustice sociale actuelle !

Logement : l'accession à la propriété.
De nombreux Angevins aspirent à l'accession à la propriété. Les chiffres du dernier recensement analysé par l'INSEE sont symptomatiques : seulement 29,4 % des foyers sont propriétaires (en baisse de 2 % entre les deux recensements) soit près de la moitié de la moyenne française (56 %). De même, 31,9 % des ménages angevins sont locataires du parc HLM, le double de la moyenne de notre pays, 30 à 40 % de plus que des villes comme Le Mans (25 %) ou Nantes (23 %).
De jeunes familles sont contraintes de quitter notre ville pour accéder à la propriété. Les études réalisées dans les villes françaises traversées par un tramway démontrent l'accroissement de ce phénomène avec ce type de déplacement. L'accession à la propriété est un rêve simple. Celui d'être *"chez soi"*, de gérer *"son foyer"*. C'est aussi de plus en plus un moyen de se constituer un capital dans la perspective de la retraite. C'est donc agir pour une politique familiale et sociale plus juste !

Impôts et taxes plus justes :
Avec un tel taux de chômage (14,5 %), près de 10 % de Rmistes, plus de 15 % des familles angevines sous le seuil de pauvreté et 32 % des Angevins locataires du parc social, il n'est pas surprenant que le revenu par habitant à Angers soit de 20 % inférieur à celui des habitants des autres villes françaises de plus de 100 000 habitants *(6900 € par an à Angers contre 8 762 € en moyenne, source : ministère des Finances 2003)*. Seule une politique de l'emploi efficace nous permettra de combler ce retard inacceptable, pour des élus ambitieux pour leur ville.
Il est injuste que les impôts soient de 20 % supérieurs à la moyenne des autres villes françaises de même taille. Analyse corroborée par le fait que depuis quelques années la ville d'Angers a transféré une grande partie de ses compétences et donc de ses dépenses à l'agglomération. Deux raisons objectives pour que les impôts reviennent à un niveau plus juste pour les foyers angevins. Et ce d'autant que dans le même temps les taxes ménages s'envolent (augmentation de 25 % de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères et de près de 10 % du prix de l'eau en quatre ans).

Chacun des élus du groupe "Servir Angers" s'attachera dans son travail quotidien **à faire de 2005 une année plus juste pour chacun des Angevins, avec humilité mais avec la volonté d'agir efficacement !**

Meilleurs vœux pour 2005.

Vos élus du groupe "Servir Angers"
Tél. : 02 41 05 40 37.

Majorité "Aimer Angers"

Avançons sur la voie du rayonnement partagé

Le début d'année est un moment privilégié pour tirer un bilan de l'année écoulée et s'arrêter sur les projets à venir. Ils seront nombreux en 2005.

De grands projets emblématiques porteront d'abord le **rayonnement d'Angers** bien au-delà de l'agglomération :
- le Quai, porte-étendard national d'Angers ;
- le parc des expositions va se moderniser pour mieux recevoir le tourisme de congrès ;
- pour les étudiants, le quartier Saint-Serge accueillera bientôt une Cité universitaire internationale à la hauteur de la qualité de nos établissements d'enseignement supérieur.

S'agissant du territoire, notre objectif est de **réunir la ville.** Trois projets majeurs s'accéléreront en 2005 :
- pour garantir la cohésion sociale de la ville, la priorité sera l'opération de renouvellement urbain dans cinq quartiers : Grand-Pigeon, la Roseraie, Belle-Beille, Verneau et Monplaisir ;
- le tramway sera un lien entre les quartiers d'Angers. Il est bien plus qu'un moyen de transport qui permet de maîtriser la progression de l'automobile, c'est une occasion de redessiner la ville, de l'améliorer au bénéfice de ses habitants ;
- enfin, réunir la ville, c'est aussi casser la séparation artificielle entre les deux rives de la Maine. Le Quai, les Halles, le parking Thiers-Boisnet sont les premières étapes vers la reconquête de la voie sur berges.

Tous ces projets contribuent au développement d'Angers qui prend sens au service des habitants. Notre **cohésion sociale** est une richesse que nous devons préserver. C'est pourquoi la solidarité, le service public et la proximité restent en 2005 des axes structurants de notre action.

La solidarité tout d'abord, afin qu'au quotidien, chacun trouve la place qui lui revient de droit dans notre ville.
L'école doit être le premier rempart contre les exclusions : c'est dans la jeunesse que nous devons fonder l'espoir d'une société plus juste. 2005 sera l'année de l'achèvement du projet éducatif local. Par ailleurs, 3 millions d'euros seront consacrés aux écoles à rénover ou à construire et 1,2 million d'euros à l'entretien des groupes scolaires.
Le centre communal d'action sociale, dont l'action a été saluée par le prix de l'innovation sociale en 2004, poursuivra sur cette lancée en 2005, notamment vers les personnes âgées avec les projets de résidence pour personnes âgées à la Roseraie et de service de maintien à domicile.

La qualité du service public, proche des Angevins et performant, reste aussi notre priorité. Le service public continuera donc d'évoluer et d'innover en 2005. Les travaux de la Maison des services publics du Lac-de-Maine, l'ouverture d'une micro-crèche dans le quartier de la place Ney et la mise en place d'un guichet unique pour accueillir les familles à l'hôtel de ville en avril 2005, rapprocheront l'usager du service.
L'implication des habitants dans la vie locale, notamment dans les conseils consultatifs de quartier, est une volonté de la municipalité. En 2005, en fonction des réalités et des projets de chaque quartier, ils seront les acteurs privilégiés des dossiers structurants que sont les ORU et le tramway. Pour tirer un premier bilan de leur fonctionnement, les assises de la démocratie locale se tiendront à l'automne.

Tous ces projets seront bien entendu menés dans le respect des principes du développement durable en lien avec l'agglomération qui rédigera son Agenda 21 que nous appliquerons aussi à Angers.

2005 sera l'année de nombreux choix, importants, souvent compliqués, et qui auront parfois une influence dans dix ans seulement. À l'automne 2005, nous présenterons aux Angevins le projet de ville. Chacun pourra ainsi mesurer les changements qui sont à l'œuvre sur notre territoire et avoir une photographie de ce que sera le visage d'Angers demain. Une grande exposition ouverte à tous se tiendra au Musée des Beaux-Arts, afin que les Angevins s'en saisissent à cette occasion car ce sont eux qui le feront vivre.

Cette année qui s'ouvre s'annonce palpitante : c'est avec vous qu'elle prendra toute sa valeur.

Bonne et heureuse année 2005.

Vos élus de la Majorité "Aimer Angers"

Bamako, une sœur jumelle

Après la venue à Angers début novembre du maire de Bamako, une délégation angevine emmenée par Jean-Claude Antonini s'est rendue dans la capitale malienne du 4 au 12 décembre. Au-delà des festivités du 30e anniversaire, les Angevins ont pu prendre la mesure de ce que représente la coopération Angers-Bamako.

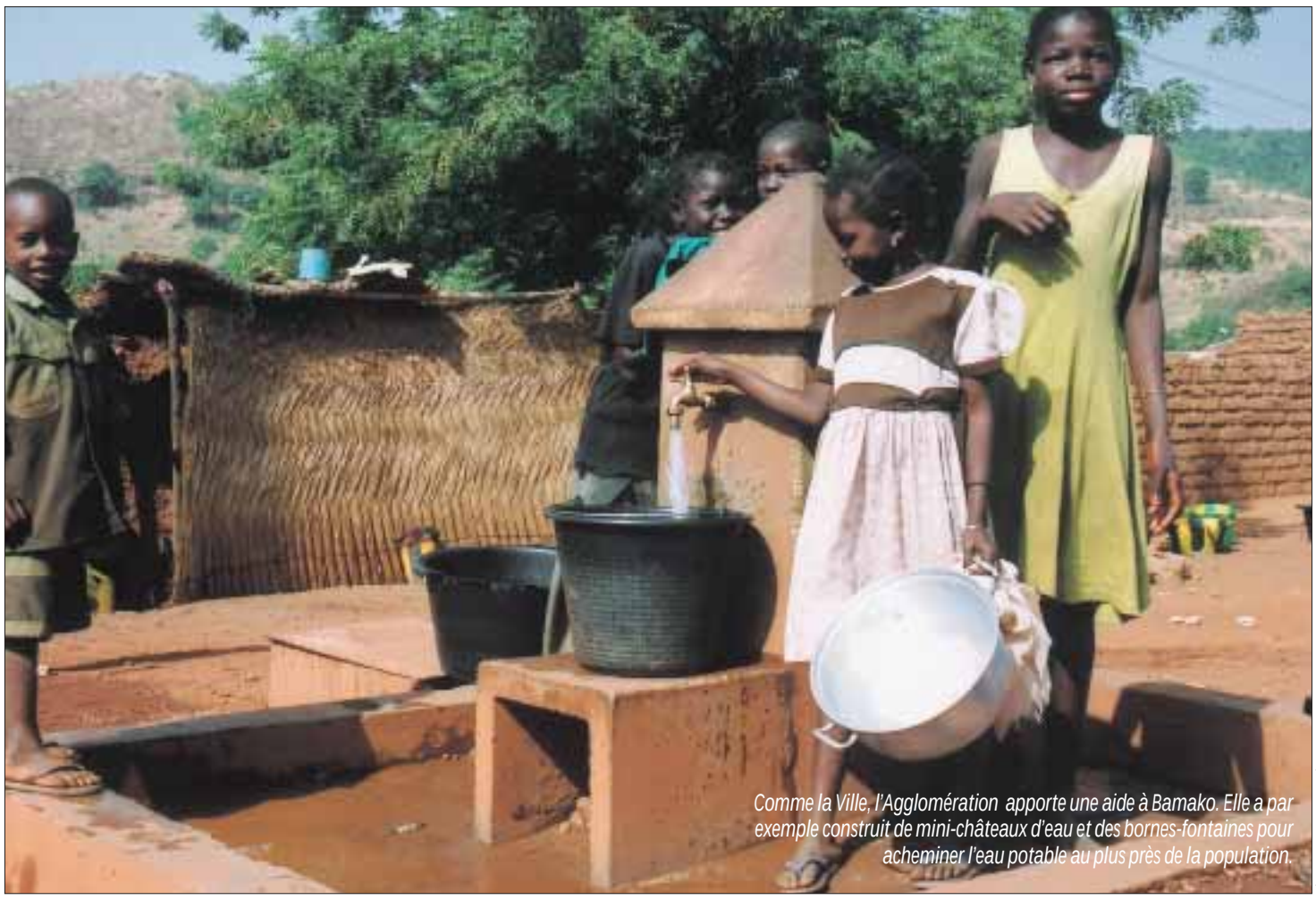

Comme la Ville, l'Agglomération apporte une aide à Bamako. Elle a par exemple construit de mini-châteaux d'eau et des bornes-fontaines pour acheminer l'eau potable au plus près de la population.

Photos : François Lemoulant

C'est la période froide de l'hivernage, mais il fait encore plus de 35 °C à minuit. Un sacré dépaysement guette les Angevins qui débarquent à l'aéroport de Bamako-Sénou. À quatre heures trente d'avion, la jumelle malienne se laisse à peine découvrir dans une brume épaisse. Ce n'est pas du brouillard, mais la pollution qui enveloppe chaque soir au coucher du soleil les rives du Niger. Il y a la fumée âcre du bois de toute sorte que l'on fait brûler dans les maisons et les gaz d'échappement d'une armada de véhicules : des berlines – vieilles et moins vieilles –, les minibus verts surchargés de la Sotrama, les taxis en fin de course, les mobylettes multicolores, les camions à bout de souffle et de gros 4 x 4 rutilants, de plus en plus nombreux. Ici, sur les larges avenues récemment goudronnées qui mènent aux villas chics comme sur les rues en latérite défoncées des quartiers populaires, c'est au plus fort la pogne. Bamako, capitale du Mali, compte officiellement 1,2 million d'habitants. Plus vraisemblablement près de deux. La ville s'étend sur 400 km² de part et d'autre du fleuve[1]. Bamako est une cuvette entourée de sept collines : la "colline du pouvoir" de Koulouba avec le palais du président "ATT", Amadou Toumani Touré ; celle du "sa-

Les Claec : un pas important dans l'éducation des enfants

"Il n'y avait pas de structure d'accueil pour les enfants entre 3 et 7 ans à l'exception de jardins d'enfants privés onéreux, **raconte Jacqueline Liewig, bibliothécaire à Angers.** ***Ce manque contribuait à aggraver le problème des enfants traînant dans les rues. L'idée a été de construire et d'aménager des structures de proximité accessibles aux familles modestes."*** **Le projet des centres de lecture et d'animation pour les enfants des communes de Bamako (CLAEC) a ainsi été initié en 1991 par l'opération Lecture publique au Mali et la bibliothèque municipale d'Angers. Le premier centre a été construit en 1993, cinq autres ont suivi pour doter chacune des six communes de Bamako. Dans celui de la commune 5, cent quarante-sept enfants se retrouvent entre 8 h et 11 h 30. Encadrés par une équipe de douze personnes, les bambins démarrent leur matinée par les** ***"règles de bienséance et de bonne éducation"*** **récitées en français, la langue officielle, avant d'attaquer les activités du jour. Au choix : jardin potager, visite chez un artisan, découverte des animaux, foot, théâtre, danse, calligraphie, bogolan, bricolage... Le jeudi c'est spectacle, et une animatrice propose même une activité labo photo aux plus grands.** ***"L'après-midi, le centre accueille également trente-six scolaires, et six jeunes candidats au baccalauréat viennent y travailler les mathématiques en début de soirée. Ils trouvent ici un lieu au calme et l'électricité qu'ils n'ont pas toujours à la maison,*** **précise Astan Makonlon Diouara, surveillante générale.** ***Nous accueillons aussi des jeunes filles déscolarisées, de 12 à 17 ans, qui apprennent la cuisine et la couture."***

La cotisation annuelle est de 15 000 F CFA[1] par enfant avec des facilités pour les familles nombreuses, de 3 000 F CFA pour les scolaires, et l'accueil est gratuit pour les indigents. Ces cotisations assurent le fonctionnement de l'équipement, géré par une association de parents ; les salaires sont payés par le ministère de l'Éducation ou la mairie de Bamako.

Dans un pays où l'analphabétisme culmine à 70 %, ces Claec sont un pas important vers l'école fondamentale ouverte à partir de 7 ans. Selon leurs revenus, les familles pourront ou non choisir entre l'école publique gratuite avec plus de soixante gamins par classe, ou l'école privée aux droits d'inscription inabordables pour la grande majorité des Bamakois.

(1) 1 000 F CFA = 1,5 €.

Au cœur des quartiers, les centres de lecture accueillent des enfants de 3 à 7 ans.

sur les bords du Niger

1- Le fleuve Niger traverse la ville de Bamako.
2- Le tissu bazin est fabriqué par les artisans de Bamako. Assis à même le sol ils enroulent le tissu sur un rondin de bois et le frappent avec leurs maillets pour lui donner sa rigidité et le faire briller.
3- Danse traditionnelle avec le célèbre Ensemble orchestral du Mali pour célébrer le 30e anniversaire du jumelage entre Angers et Bamako.
4- Bamako, quartier de Bankoni.

La légende du fleuve

La Mission Val de Loire - UNESCO était au Mali en même temps que la délégation angevine. Un projet, porté par Jean-Claude Antonini, président de la mission, doit d'ailleurs réunir une quarantaine de villes françaises à Angers, en mai. Toutes sont jumelées avec une ville ou un village proche du fleuve Niger. *"J'ai peur car je sens le fleuve disparaître…"* a confié le président Amadou Toumani Touré au maire d'Angers. *"Je suis né à Mopti et la légende raconte que les génies de l'eau vivent là, à l'embouchure du Niger et du Bani. J'y suis retourné il y a peu et j'ai vu l'herbe pousser au-dessus de la cité des eaux profondes. La végétation obstrue maintenant le fleuve."* Cameroun, Togo, Bénin…, tous les pays riverains se mobilisent désormais tout le long des 1 700 km du Niger.

voir" avec ses universités ou encore celle du Point G avec son hôpital. Cette appellation qui peut faire sourire est un "héritage" des plans tracés par les Français au début du XXe siècle. Quand *"Bammâko"*, *"le marigot du caïman"* en langue bambara[2], était la capitale du Soudan français.

Solidarité malienne

La ville est aujourd'hui composée de six communes, elles-mêmes constituées de quartiers souvent plus gros qu'Angers, qui comptent entre 150 000 et 250 000 habitants. Les quatre premières communes sont au Nord du fleuve : les plus anciennes avec les vieux quartiers de Bolibana, Bozola et Niaréla, le quartier des Niaré fondateurs de la ville au XVIe siècle. Au Sud, accessibles par le pont des "Martyrs-du-22-Novembre-1960" (l'Indépendance) et celui plus récent du roi Fadh-d'Arabie, les communes 5 et 6, plus modernes et plus riches. Une façon de parler dans ce pays classé au 171e rang des 175 pays les plus pauvres[3].

"La malnutrition existe, mais heureusement, grâce à la solidarité malienne, on ne meurt pas de faim à Bamako," assure André Van Hoorebeke, responsable de la Maison du partenariat Angers-Bamako. En revanche, la mendicité et le nombre des enfants errants dans les rues ont explosé depuis dix ans. Aux carrefours ou le long des routes, ils se mêlent aux vendeurs à la sauvette. *"Au Mali, tout le monde vend de tout"*, ironise Karamoko N'Diaye, directeur du journal *L'Aurore* : des cartes pour téléphone, des cigarettes à la pièce, des mangues et des papayes, de l'essence dans des bouteilles en plastique, des bassines de couleur et même des Pères Noël en baudruche pour les fêtes. Une sorte d'économie parallèle qui permet de compenser un peu le faible niveau des revenus: environ 40 000 F CFA de salaire moyen (60 €).

L'art du bogolan

La richesse est ailleurs. Dans les chansons traditionnelles de la belle Oumou Sangaré par exemple, ou dans le blues d'Ali Farka Touré, dans les contes d'Hampathé Bâ, dans les sculptures de Dolo, les toiles de Diabaté, les installations de Konaté, les films de Cissé, les photographies de Sidibé… Au musée national du Mali, on découvre l'histoire du pays. La civilisation des Tellem et celle des Dogon, des Bambaras et des Peuls, l'art statuaire, l'architecture en banco de Djenné, la technique du tissu bogolan ou celle du bazin. Le

Le partenariat a sa maison

Construite en 1997 par la ville d'Angers, la Maison du partenariat est le symbole du jumelage Angers-Bamako. Elle est gérée et animée par André Van Hoorebeke, ingénieur recruté par la ville d'Angers, et son homologue malien Seydou Coulibaly, du district de Bamako. Leurs missions sont vastes. Ils accueillent quelque trois cents Angevins par an qui viennent dans le cadre d'un projet de coopération. L'équipement organise également des séminaires, des formations, des débats et des conférences ; entre 1 300 et 1 500 Bamakois y assistent chaque année. Véritables chevilles ouvrières du jumelage, André et Seydou assurent le suivi des projets pour le compte de la Ville, de l'Agglomération et d'autres partenaires angevins impliqués sur place. Ils apportent enfin, à tous ceux qui veulent préparer un séjour à Bamako, de précieuses informations sur le pays et sur les projets de coopération en cours.
La Maison du partenariat dispose d'un budget de fonctionnement annuel de 61 000 € et emploie dix personnes. Elle dispose de 18 chambres.
maison.angersbko@afribone.net.ml

Ingénieur recruté sur place par la Ville d'Angers, André Van Hoorebeke gère et anime la Maison du partenariat avec son homologue bamakois Seydou Coulibaly.

bazin dont on fait des boubous si colorés. Les artisans le travaillent assis à même le sol dans des abris de fortune. On les repère facilement dans la rue au bruit singulier de leurs maillets frappant inlassablement le tissu sur un rouleau de bois pour lui donner sa rigidité.

"Poursuivre le travail"

"Dis bonjour à tonton… Dis bonjour à tatiiie…" Alignés sous le préau, en petits tabliers à carreaux bleus et blancs, les enfants du centre de lecture et d'animation (Claec) de la commune 5 accueillent la délégation angevine en chanson. Ils ont préparé un spectacle de marionnettes : masques d'animaux sur le visage, ils entraînent les visiteurs dans leur ronde, les filles dansent, les garçons rythment les pas au son du djembé. Cette visite des Angevins est riche de symbole. L'équipement fonctionne bien et constitue un exemple très concret de ce que peut apporter la coopération Angers-Bamako. Reprenant des concepts maliens, six Claec et autant de centres de santé communautaire (CESCOM) ont été construits par la Ville dans chacune des six communes de Bamako. Le sixième CESCOM, dans le quartier d'Hamdallaye, est en cours de construction et devrait être livré en janvier. Chaque année, Angers consacre 0,5 % de son budget d'investissement (220000 €) à la coopération avec Bamako[4]. Elle a été rejointe, en 1999, par la Communauté d'agglomération qui réserve, elle, 0,3 % de son budget (110000 €). Angers Loire Métropole a ainsi déjà érigé des mini-châteaux d'eau et des bornes-fontaines pour acheminer l'eau potable au plus près de la population, et s'intéresse de près à la question des déchets. En décembre, elle a d'ailleurs livré un camion, une pelleteuse et deux tracteurs avec benne pour aider à la collecte des ordures.

"À chaque fois, rappelle Jean-Claude Antonini à Moussa Badoulaye Traoré, maire du district de Bamako, *il s'agit d'opérations de proximité parfaitement lisibles pour les Angevins et toujours élaborées en lien avec vous, pour répondre à vos besoins. Nous sommes venus voir comment vivent ces réalisations que nous avons faites en commun. Nous allons faire le maximum pour que le travail se poursuive."*

Bien plus modeste que les moyens parfois pharaoniques mis en œuvre par de grosses ONG, la coopération Angers-Bamako est citée en exemple. Par le président de la République lui-même : *"mon exemple de coopération décentralisée,* dit-il, *c'est Angers-Bamako".* ■

François Lemoulant

(1) Angers couvre 60 km² avec une densité de population de 4000 habitants au km² comparable à celle de Bamako (4300).
(2) Si le français est la langue officielle, la plus parlée est la langue bambara.
(3) Selon l'indice de développement humain durable 2004.
(4) Le budget du district de Bamako s'élève à 41 M€ et celui des communes est en moyenne de 350000 €. L'impôt est prélevé à la source sur les salaires, l'État redistribue aux collectivités. District et communes assument des compétences similaires, notamment la gestion de l'eau, la santé et l'éducation.

Une maison d'information locale

Un espace ouvert à la population avec à disposition un ordinateur pour consulter Internet, une salle de lecture de la presse, un guichet de renseignement pour les démarches administratives, la présence d'un écrivain public et un conseil des sages pour favoriser la médiation dans les conflits… Tel est le projet présenté par le maire de Bamako, auquel la Ville pourrait participer en finançant la construction d'un premier équipement sur la commune 2. Angevins et Bamakois vont élaborer ensemble le programme précis de cette maison d'information locale.

La délégation emmenée par Jean-Claude Antonini a été reçue au palais de Koulouba par le président de la République Amadou Toumani Touré (à droite du maire). Visites des réalisations et des chantiers, séances de travail et cérémonies du 30e anniversaire ont émaillé le séjour bien rempli des Angevins.

Les sportifs aussi

Du 14 au 24 janvier, une délégation d'élus, de techniciens et de représentants de clubs angevins se rend à Bamako. Une convention a été signée en ce sens le 7 janvier afin de formaliser les partenariats possibles. Les missions sont diverses. Aide technique d'abord. La Ville a construit sur place quatre mini-plateaux sportifs. Ce séjour sera l'occasion de mettre en place des comités d'usagers chargés de l'animation, de la gestion et de la maintenance de ces structures. Aide à la formation ensuite, en matière d'éducation : les clubs angevins vont assurer la formation de formateurs en basket, football et athlétisme alors que l'Ifepsa travaille également avec son homologue bamakois.
Partenariat, enfin, entre les associations sportives angevines et bamakoises. Ainsi, les clubs vont prendre une part active à l'organisation matérielle du semi-marathon de Bamako, prévu en février et d'un meeting international programmé en avril. Alors que l'ENA a été le premier à nouer des relations au Mali (dès 2000), le CSJB, le NDC football et l'ACBB basket y participent pour la première fois. Le déplacement a été chiffré à 10000 €, coût auquel la direction de la jeunesse et des Sports et le partenaire Gaz de France vont participer chacun pour 2000 €. En échange, des Bamakois devraient faire le déplacement pour assister aux championnats d'athlétisme, du 14 au 16 juillet, à Angers.

"Le CESCOM est la ba

"La commune 1 *compte environ 300000 habitants et le seul quartier de Bankoni près de 150000. C'est probablement le plus pauvre de Bamako".* Pour Mahamané Maïga, 42 ans, médecin chef au centre de santé communautaire (CESCOM) de Bankoni, tout faire pour accueillir les patients est une évidence. Avec quatre médecins qui consultent en permanence, cinq infirmières et de jeunes internes pour les gardes de nuit, le centre accueille cent cinquante personnes par jour, dont une trentaine de nuit. *"On pratique les accouchements – 4300 en 2003 soit une douzaine par jour –,* explique le médecin, *tous les soins courants et au premier rang le traitement du paludisme, des analyses médicales, la prévention contre le sida et les hospitalisations de courte durée."* Pour le reste, la chirurgie notamment, les patients se rendent au centre de référence, à l'hôpital Gabriel-Touré ou à celui du Point G. Précurseur, le CESCOM de Bankoni réalise aussi une cinquantaine d'échographies par jour. *"Proposer un suivi de grossesse[1] à chaque femme est essentiel alors que la mortalité infantile au Mali atteint parfois 40 %",* souligne le médecin. *"Le CESCOM est la base du système de santé malien. Le Gou-*

Vers une filière de trai

"La priorité des priorités, *c'est l'assainissement"* martèle le maire de Bamako. Moussa Traoré a en ligne de mire le sommet de la francophonie prévu dans sa ville en décembre 2005. *"Il faudra que Bamako se présente sous son meilleur jour".* En l'absence d'un système performant de traitement des ordures et alors que la capitale du Mali produit

Photos : François Lemoulant

se du système de santé”

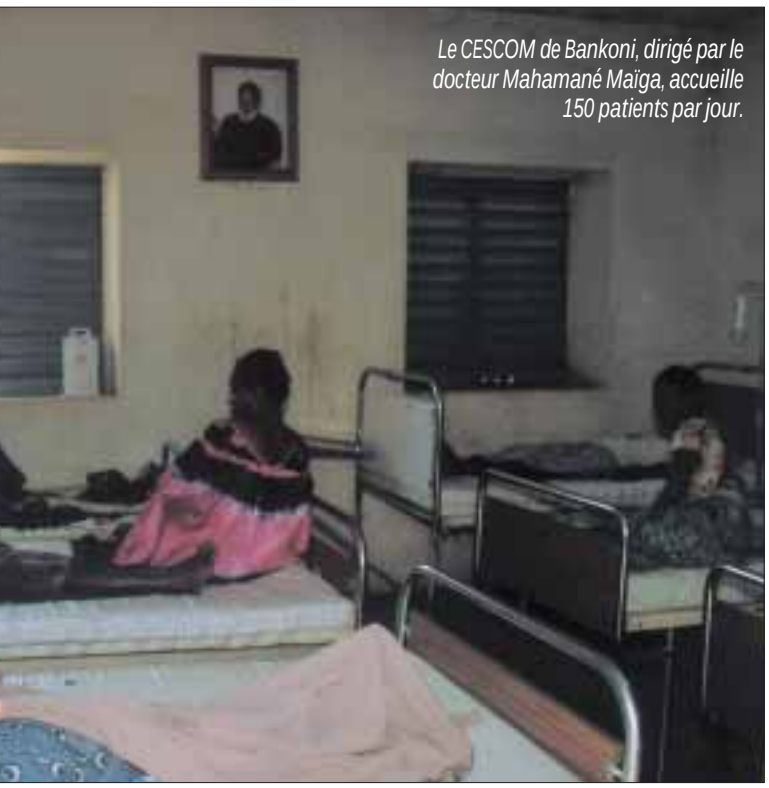

Le CESCOM de Bankoni, dirigé par le docteur Mahamané Maïga, accueille 150 patients par jour.

vernement nous a fixé ce qu'il fallait faire, mais il s'est bien gardé de préciser qui devait le faire et avec quels moyens”, peste le toubib. Ainsi, pour appliquer le programme national, le centre vaccine cent vingt enfants par jour contre le tétanos et la rougeole. *“Les vaccins sont fournis par l'UNICEF, mais rien n'est prévu pour payer le personnel ou l'électricité des réfrigérateurs pour conserver les vaccins.”*

Le CESCOM de Bankoni a été bâti en 1997. Angers en a financé la construction pour un montant total de 100 MF CFA.

Le dispensaire fonctionnait depuis 1989 dans une maison louée en face. C'est une stagiaire puéricultrice angevine, effarée par les conditions de travail, qui a pris les premiers contacts. *“L'aide angevine a été précieuse pour l'association de santé communautaire qui gère le centre,* souligne le médecin. *Habituellement, pour créer un CESCOM, les associations doivent compléter les financements de l'État en apportant 25 % de l'investissement. On a gagné du temps.”*

Quant au fonctionnement, il est pris en charge par les patients : chacun paye une adhésion (1,5 € par an) qui lui assure 50 % de réduction sur les 600 F CFA demandés pour une consultation et les 1000 F CFA de l'accouchement. Soixante CESCOM fonctionnent à Bamako permettant à chacun de disposer d'un centre à moins de 2 km de chez lui. ■

(1) Entre 15 et 49 ans, les femmes maliennes ont en moyenne sept à huit grossesses.

tement des déchets

1000 t de déchets par jour[1], la tâche semble insurmontable. Un service de collecte a pourtant été mis en place, assuré par des groupements d'intérêt économiques (GIE) créés par des étudiants sans emploi. De 50 à 70 % de la population bénéficierait de ce service. Équipés de charrettes à bras ou d'une carriole tractée par un âne, les éboueurs collectent les ordures entassées aux portes des maisons et vont les déverser dans un des vingt-neuf centres de transit. Des tas d'immondices à ciel ouvert sur lequel viennent paître les animaux. De là, les ordures sont embarquées dans des camions, direction Doumanzana : une carrière de 15 ha transformée sans précaution en décharge sauvage. *“Un cours d'eau la traverse et va se jeter dans le Niger. Il faudrait au moins couvrir les déchets avec de la latérite pour créer des alvéoles étanches,”* suggère Jean-Marc Verchère, directeur du service Eau-Assainissement d'Angers Loire Métropole. Les techniciens angevins ont repéré un site d'enfouissement parfaitement approprié. *“Un site de 51 ha à 30 km à l'Est, sur la route de Koulikoro,* précise Cyril Bader, responsable du service Déchets. *Le transport pourrait se faire par rail puisqu'une voie ferrée traverse Bamako d'Ouest en Est.”* C'est maintenant à Bamako de décider.

Dans l'immédiat, l'agglomération va réaliser un quai de chargement sur un des centres de transit du centre-ville. Le coût des travaux est estimé à 100000 €. *“Notre souhait est de mettre en place une filière complète avec collecte, transport et enfouissement des déchets,* explique Dominique Servant, vice-président de l'agglomération chargé du jumelage. *Une opération pilote va être menée sur la commune 2. Si elle fonctionne, elle pourra être reproduite.”* ■

À Doumanzana : l'ancienne carrière est devenue une immense décharge.

(1) 300 t pour l'agglomération angevine.

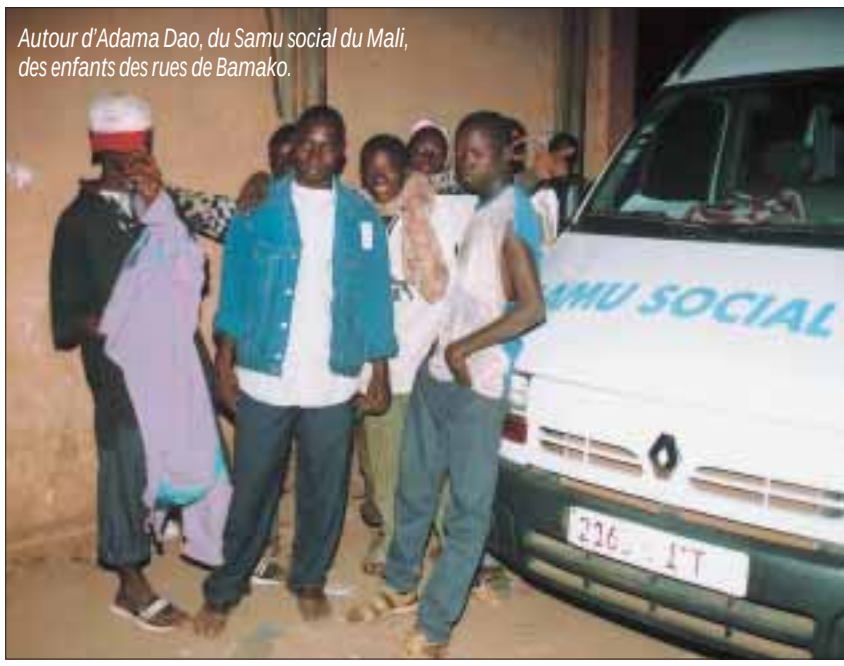

Autour d'Adama Dao, du Samu social du Mali, des enfants des rues de Bamako.

Mille enfants dans les rues de Bamako

Émile a 15 ans et lave le pare-brise des voitures aux carrefours de la capitale. Cela fait deux ans qu'il a échoué dans la rue. Émile a quitté son village de brousse avec son père pour venir travailler à Bamako, puis il a quitté son père. *“Il disait que je travaillais mal et me battais toujours”*. Aujourd'hui, ce sont *“les plus grands”* qui le tabassent pour lui voler les 1000 F CFA (1,50 €) qu'il parvient à glaner chaque jour. De quoi s'acheter 100 F de pain et 100 F de haricots, comme hier. *“J'ai mis le reste dans une cachette pour m'acheter des vêtements plus tard.”* Aujourd'hui, Émile n'a pas mangé. Et sa blessure au bras le fait souffrir. Alors quand il a vu la camionnette blanche s'arrêter, il est sorti de sa tanière pour se faire soigner. Il connaît le docteur Ben Aboubakar, il a confiance en lui.

Samu social du Mali

Cela fait trois ans que le jeune médecin du Samu Social du Mali s'occupe des enfants des rues à Bamako. Trois ans que, tous les soirs, la camionnette équipée en cabinet de soins part en maraude à la rencontre des jeunes : dans le centre, près du grand marché, à l'autogare… les lieux sont connus. Trois équipes composées d'un médecin, d'un coordinateur social et d'un chauffeur se relaient sur le terrain. Une équipe féminine a même été spécialement créée pour s'occuper des filles. Celles qui attendent un “bébé de la rue” sont suivies pendant la grossesse et hébergées pour l'accouchement dans un centre d'accueil.

“On parle de 4 400 enfants errants à Bamako. Entre huit cents et un millier vivent dans la rue, les autres mendient le jour mais ont encore la chance d'avoir une famille ou un tuteur chez qui rentrer la nuit”, précise le médecin.

Aux ados en rupture avec leur famille et aux jeunes venus de brousse pour travailler se sont ajoutés, depuis 2003, les *“petits talibés”… “Ils ont entre 10 et 15 ans, parfois moins, ce sont les enfants placés par les familles pauvres auprès des maîtres coraniques pour recevoir une éducation,”* explique Adama Dao, coordinateur social. Un filon exploité par des escrocs : corvées, racket, passage à tabac… Pour leur échapper les gamins fuient l'école et finissent à la rue.

De leur côté, Ben Aboubakar, Adama Dao et leur chauffeur Mamadou Sissé tentent de recoller les morceaux : *“Tout repose sur la confiance. Les liens se tissent avec le temps, mais chaque situation qui s'améliore reste fragile.”* Témoin ce jeune homme qui évite soigneusement le regard du médecin. *“Il y a quelques mois, je l'ai soigné pour une très grave anémie. On a retrouvé sa famille, il nous avait promis… il est à nouveau là.”* Quant au jeune qu'il vient d'examiner, pas d'hésitation pour Ben Aboubakar : *“Il a la varicelle, il est épuisé, nous allons l'hospitaliser.”* ■

Dix-neuf nouveaux apprentis à la Ville

Depuis 1994, la Ville et le centre communal d'action sociale forment des apprentis, dans tous les métiers, et à tous les niveaux, du CAP au DESS.

La Ville a lancé une nouvelle campagne d'apprentissage et accueille dix-neuf jeunes supplémentaires dans ses services depuis septembre. Ils sont vingt-quatre au total dont trois au centre communal d'action sociale à préparer un diplôme, du certificat d'aptitude professionnelle (CAP) au master (ancien DESS) en passant par le brevet de technicien supérieur (BTS) d'assistante de direction. Avec une prédominance des métiers des espaces verts et du bâtiment.

"Pour la Ville, il n'y a pas d'obligation à proposer cet apprentissage, précise Marie-Thé Tondut, adjointe aux Ressources humaines, *mais nous tenons à participer ainsi à l'effort de formation des jeunes. Cela permet aussi de redonner un sens noble à ce moyen de formation important pour l'avenir".*

Thierry Bonnet

Yohan Gonord suit les explications de Philippe Buron, son maître d'apprentissage.

Depuis 1994, quatre-vingt-un apprentis ont été formés. Si, au départ, les demandes étaient peu nombreuses, elles se sont accrues avec le regain d'intérêt pour l'apprentissage. Pour la campagne actuelle, débutée fin 2003, deux cent quarante candidatures ont été déposées à la Ville pour dix-huit postes. Sélectionnés sur dossier, les candidats retenus ont ensuite passé des tests et des entretiens.

Parmi les lauréats, Yohan Gonord. À 24 ans, après des études classiques, il prépare actuellement le CAP de serrurier-métallier qu'il poursuivra par un brevet professionnel ou une orientation vers la ferronnerie. *"La serrurerie est un métier polyvalent et l'avantage à la Ville, c'est qu'on touche à tout"*, apprécie Yohan.

Ces jeunes, âgés de 16 à 25 ans, disposent d'un contrat de droit privé d'un à trois ans et sont rémunérés par un pourcentage du SMIC, selon leur âge, le niveau et le diplôme préparé. Ils bénéficient de quatre cents heures de formation théorique par an et sont suivis par un maître d'apprentissage. Celui-ci a au moins le même niveau que le diplôme qu'ils préparent plus trois ans d'expérience ou bien cinq années d'expérience dans leur métier. En 2005, les maîtres d'apprentissage devraient bénéficier d'une formation spécifique ; ils en sont demandeurs. *"J'ai été content qu'on m'apprenne mon métier*, confie Philippe Buron, du service des bâtiments, *je suis heureux de pouvoir le transmettre à mon tour."* Pour Jacques Buret, responsable des Ateliers Bâtiments, *"l'apprentissage permet aussi de revaloriser les métiers techniques."*

Attention, l'embauche à la fin du contrat n'est pas systématique. Mais le jeune apprenti pourra évidemment s'inscrire aux concours d'entrée dans la fonction publique. ■

Contact : 02 41 05 40 00.

Retrouvailles avec la tour Saint-Aubin, restaurée

La salle voûtée de la tour Saint-Aubin va rouvrir ses portes pour des expositions d'artistes angevins.

Jean-Patrice Campion

Fermée depuis trois ans, la tour Saint-Aubin doit rouvrir ses portes au public le 14 janvier, après dix mois de travaux, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur. La façade a été rénovée et la mise en lumière refaite. L'entrée, déplacée place Saint-Éloi, est accessible aux handicapés.

Sur le côté, un escalier extérieur a été construit. Conçu par Gabor Mester de Parajd, architecte en chef des Monuments historiques, cet ouvrage en schiste servira d'accès à la salle du premier étage, lorsqu'elle aura été restaurée. Il abrite des sanitaires et des locaux techniques.

La création de cet escalier a donné l'occasion de fouilles archéologiques. *"Nous avons eu la confirmation du passage d'une voie mérovingienne. Elle se poursuivait vers l'abbaye Saint-Aubin,* commente François Comte, archéologue à la Ville. *Au-dessus, nous avons trouvé une quarantaine de sépultures, sans doute le premier cimetière paroissial de Saint-Aubin. Il devait y avoir des chevaliers parmi les personnes inhumées, car on retrouve sur elles les déformations typiques des gens qui montent à cheval toute la journée".* La tour, qui date du XIIe siècle, appartenait vraisemblablement à l'abbé, dont la maison était proche.

À l'intérieur de la tour, la salle du rez-de-chaussée a également subi de profondes modifications. La nouvelle installation électrique a été encastrée dans les murs, les convecteurs ont fait place à un chauffage électrique basse température par le sol. Les murs ont été recouverts d'un enduit à la chaux et le sol d'un carrelage en terre cuite des Rairies, reprenant à l'identique le dessin ancien. Les voûtes en tuffeau ont été restaurées, des pierres neuves remplaçant par endroits les éléments les plus abîmés.

La tour étant toujours destinée à recevoir des expositions [1], un soin particulier a été apporté pour la mise en valeur des œuvres. Ainsi, des rails d'accroche sont disposés sur deux hauteurs différentes, pour varier les présentations, tandis que l'éclairage a été refait. Désormais, les artistes disposent de spots basse tension déplaçables et orientables et peuvent rajouter des projecteurs.

Ces travaux ont coûté 650 000 € et bénéficié d'une participation de 71 000 € du ministère de la Culture. ■

(1) Programmation faite par la Ville avec, comme auparavant, priorité aux artistes angevins. Contact, 02 41 05 41 49.

Jusqu'au 24 janvier, peintures d'Ali Silem, présentées par l'association Kalima dans le cadre de "Maghreb créateur" ; du 29 janvier au 20 février, "1960 www 61", sculptures et photos de Jérôme Letinturier, présentées par l'association L'Enceinte *(lire aussi l'agenda).*

Bernadette Pénin et Denis Candé, de la cellule recensement.

Benoît Chantelouup

Recensement : dépôt des dossiers à partir du 20 janvier

Si vous faites partie des 8 % d'Angevins recensés cette année, vous avez dû recevoir ou vous recevrez très prochainement une lettre d'information, signée du maire, vous annonçant le passage d'un agent recenseur. En effet, l'actualisation des chiffres de la population se fait désormais annuellement, à partir de sondages. Pour Angers, 6477 logements répartis sur l'ensemble de la ville sont concernés chaque année.
La Ville, en charge de cette opération, a créé une cellule recensement, composée de trente-six agents, dont trente-deux recenseurs, munis d'une carte tricolore avec photo tamponnée *"Ville d'Angers"*.
Le recensement se déroule en trois temps. Du 7 au 19 janvier, les agents recenseurs effectuent la tournée des logements concernés et distribuent la lettre d'information. Entre le 20 janvier et le 26 février, ils passeront déposer aux Angevins concernés un dossier de recensement et conviendront d'un rendez-vous pour venir récupérer les documents remplis. Les questions portent sur la composition de la famille, le logement, l'activité.
Pour toute précision, les Angevins peuvent s'adresser, à partir du 20 janvier, à la cellule recensement, 82, rue du Mail, téléphone 0800 49 10 10 (numéro vert, gratuit depuis un poste fixe) du lundi au vendredi, de 9 h à 17h30. Une page d'information est également disponible sur le site internet de la Ville, www.angers.fr
"Être recensé est obligatoire, souligne Daniel Raoul, maire adjoint. *Nous souhaitons que les Angevins fassent le meilleur accueil aux agents recenseurs, sans hésiter à leur demander de présenter leur carte officielle".* ■

Le n°2 de la revue Angers 21

***"Penser les déplacements** pour une ville durable"* tel est le thème abordé par le deuxième numéro de la revue Angers 21, la publication de l'Observatoire européen des bonnes pratiques, créé par la Ville. Enseignants, urbanistes, sociologues y abordent les enjeux complexes des déplacements et expliquent comment les transports peuvent devenir un outil de l'aménagement urbain. Penser développement durable, c'est évidemment chercher à se déplacer autrement. Trouver des alternatives à la voiture et réfléchir au nécessaire changement de nos comportements. ■

Atmosphère

La revue est disponible gratuitement à l'hôtel de ville, dans les mairies, bibliothèques et maisons de quartier ou sur www.angers.fr

PRATIQUE

Hôtel de ville. Boulevard de la Résistance-et-de-la-Déportation, BP 23527 - 49035 Angers CEDEX 01. Tél. : 0241054000.
Fax : 0241053900. E-mail : mairie.angers@ville.angers.fr
Site Internet : www.angers.fr
Du lundi au vendredi, de 9 h à 17h30. Le samedi, de 9 h à 12 h, pour les déclarations de naissance et de décès.

Les conseils municipaux se tiendront désormais le dernier jeudi du mois et non plus le lundi. Prochaine réunion publique le 27 janvier, à 19 h, salle du conseil.

Le 19 janvier, journée du maire à la Roseraie, réunion publique à 20 h 30 au Cosec Jean-Vilar.

Le discours des vœux du maire et le film présenté lors de la cérémonie des vœux sont disponibles sur www.angers.fr

ENVIRONNEMENT

Une charte pour l'implantation et le suivi des antennes-relais devrait être signée entre la Ville et les opérateurs de téléphonie mobile au cours de ce trimestre. L'arrivée de ce type d'installations suscite souvent une certaine inquiétude chez les riverains. Il s'agit d'offrir la plus grande transparence possible aux populations. La charte aura pour objectif de définir le contenu du dossier pour l'implantation de nouvelles stations ou pour la modification substantielle des structures existantes. Il sera aussi question des conditions de mise en service et du niveau d'exposition de la population. Enfin, y sont aussi inscrites les modalités de mesures des champs électromagnétiques et les conditions d'information des Angevins. Une carte des implantations sera d'ailleurs disponible en mairie.

TRAMWAY

Une exposition itinérante sur le tramway avec notamment le tracé définitif de la première ligne, le calendrier des travaux, le coût et le financement est présentée dans les quartiers jusqu'au 12 février.
Le bus, ouvert de 10 h à 18 h, sera :
du 17 au 19 janvier, place des Justices,
du 20 au 22, place Coëffard, quartier Deux-Croix - Banchais,
du 24 au 26 janvier, place de l'Europe, à Monplaisir,
du 27 au 29 janvier, place La Fayette (face au garage),
du 31 janvier au 2 février, place du Ralliement,
du 3 au 5 février, place du Chapeau-de-Gendarme, à la Roseraie,
du 7 au 9 février, 2, rue Renée, à Verneau,
et du 10 au 12 février, parking Leclerc.

ANGERS LOIRE MÉTROPOLE

Lors de leur réunion du 13 décembre, les élus d'Angers Loire Métropole ont décidé de racheter les 32000 m² des locaux d'ACT, pour 1,5 M€. Objectif : que le site garde sa vocation économique. Il s'agit également pour l'agglomération, de conserver des locaux industriels pouvant être mis rapidement à la disposition d'entreprises souhaitant s'implanter. L'agglomération ne disposait en effet plus d'un patrimoine immobilier suffisant depuis l'installation de la société A-Novo dans l'usine-relais de Beaucouzé.

Jean-Patrice Campion

CENTRE-VILLE, LA FAYETTE

Jean-Patrice Campion

Une partie de l'équipe du foyer dans la salle du restaurant social. La cuisine, largement ouverte sur la salle, multiplie les occasions de contact pour les usagers, des habitués à 80 %. Devant à gauche, Jean-Luc Morin, le directeur ; deuxième à droite, David Rousselot, animateur.

Le foyer David-d'Angers a 50 ans

Discret, dans un renfoncement de la petite rue David-d'Angers, le foyer de jeunes travailleurs existe depuis un demi-siècle. Premier de ce type à Angers, il a été fondé en 1954 par un groupe de bénévoles. Ils voulaient donner un logement aux jeunes ruraux venant travailler à la ville, en leur proposant en plus un projet éducatif.

Aujourd'hui, le foyer est toujours une association. *"Les administrateurs bénévoles sont présents et motivés,* souligne Jean-Luc Morin, le directeur. *L'objectif est de favoriser l'autonomie et l'intégration sociale des jeunes, dans le respect et la responsabilité".*

Mixte depuis trois ans, le foyer héberge cent jeunes de 16 à 30 ans : apprentis, salariés, étudiants étrangers… Tous sont connus et salués par leur prénom. Deux animateurs, David Rousselot et Gaëlla Frapper, leur proposent un accompagnement individuel et animent la vie collective du foyer. *"Les résidents ont la possibilité de faire du sport, d'avoir des loisirs,* précise David Rousselot. *Ils s'investissent beaucoup, par exemple en tenant et animant eux-mêmes la cafétéria, le soir. Nous avons également lancé un réseau d'échanges de savoirs".*

Une quinzaine de jeunes participe, avec des administrateurs et l'équipe socio-éducative, au conseil de maison, qui se réunit trois ou quatre fois par an. On y discute notamment du fonds de solidarité projets : les jeunes donnent 2 € par mois, redistribués sous forme de prêts sans intérêt pour la réalisation de petits projets individuels.

Le restaurant social, créé en 1971, est ouvert à tous moyennant l'adhésion à l'association. Elle compte 1 500 membres. Une bonne occasion de favoriser la mixité sociale et de rompre l'isolement. Quelque cinq cents repas y sont servis chaque jour. *"Les bénéfices dégagés permettent de faire vivre le projet social du foyer"*, souligne Jean-Luc Morin. Depuis deux ans, des demandeurs d'asile viennent également y manger [1].

La restructuration de l'aile côté rue d'Alsace fait partie des projets du foyer pour 2005, visant essentiellement à diversifier les possibilités d'accueil : personnes à mobilité réduite, jeunes couples… *"Nous voulons que le jeune se sente chez lui, à l'aise,* considère le directeur. *Le foyer offre tous les éléments d'une petite société."* ■

(1) Leurs repas sont pris en charge par la direction des Interventions sociales et de solidarité (DISS).

Foyer de jeunes travailleurs David-d'Angers, 22, rue David-d'Angers, 02 41 24 37 37, FJTDA-angers@wanadoo.fr

pratique

Mairie : *bd de la Résistance-et-de-la-Déportation, 02 41 05 40 00.*

Permanences des élus

- *M. LEBOUC, 22 janvier et 19 février, de 10 h 30 à 12 h, sur rendez-vous*
- *Mme CLÉMOT-STRELISKI, 7 février, de 11h à 12 h (à confirmer)*
- *M. LANGLOIS, 5 février, de 10 h 30 à 12 h, sur rendez-vous*

BELLE-BEILLE

La solidarit

Le 17 décembre, c'était déjà Noël au Resto-troc. On avait poussé les tables pour mieux profiter des facéties de Mimosa et Momo, les clowns de la compagnie Arpège. Ils ont fait rire aux éclats près d'une centaine de personnes, dont plus de la moitié d'enfants. Des usagers du Resto-troc, avec des familles du quartier qu'ils avaient invitées à se joindre à eux. *"Nous faisons tous les ans une action*

en bref

Conseil consultatif de quartier : séance plénière spéciale "aménagement et urbanisme" le 18 janvier à 20 h, au centre Jacques-Tati. Ouverte à tous.

SAINT-SERGE, NEY, CHALOU

Jean-Patrice Campion

é au menu de Noël du Resto-troc

de solidarité, explique Dominique Brunet, directrice de ce service de l'association Émergence 49. *Cette année, les adhérents ont eu l'idée de partager un spectacle avec leurs voisins ou des personnes qu'ils croisaient dans d'autres lieux du quartier, comme le Filalinge".* Certains ont eu du mal à trouver quelqu'un à inviter, ce qui a mis en évidence un grand isolement et la difficulté d'aller vers les autres. Mais, au final, la salle était comble et l'ambiance très chaleureuse. Après les clowns, un goûter a rassemblé tous les participants, puis le père Noël est venu distribuer des friandises. L'idée a tellement plu qu'une opération de ce type pourrait être renouvelée.
Le Fonds de participation des habitants a financé la fête, pour 250 € ; l'association Axa Atout cœur fournissait les friandises. ■

pratique

***Mairie**: 5, rue Eugénie-Mansion, 02 41 48 12 81. Lundi, 14 h - 17 h 30, mardi, jeudi et vendredi, 10 h - 12 h 30, mercredi, 10 h - 12 h 30 et 14 h - 17 h 30 et samedi, 9 h - 12 h 30.*

Permanences des élus :
- *M. Limousin, 22 janvier, de 10 h 30 à 12 h, sur rendez-vous*
- *Mme Prodhomme, 5 février, de 10 h 30 à 12 h*
- *Mme Petit-Jean, 19 février, de 10 h 30 à 12 h (à confirmer)*

Thierry Bonnet

Début du spectacle au Resto-troc, le clown Momo cherche des complices dans le public.

ÈRE

Pierre Bodet place Ney. Il a participé à son réaménagement, entre autres engagements pour son quartier.

Pierre Bodet : l'enthousiaste au grand cœur

***"Cette place Ney,** je l'aime bien…C'est un peu la place du village".* Pierre Bodet la connaît cette place, très bien même puisque c'est lui qui, avec d'autres bénévoles de la maison de quartier Saint Serge, a participé à son réaménagement. L'engagement, le bénévolat, c'est toute la vie de cet homme enthousiaste et généreux. En 1985, il cesse son engagement syndical : *"Un militant qui ne fait rien… ça n'allait pas ! Je suis donc entré à la maison de quartier et j'ai tout de suite intégré la commission aménagement et environnement".* Et des dossiers sur l'aménagement du quartier, Pierre en a vu passer ! *"Il y a eu le chantier de l'ancienne gare Saint-Serge, celui de l'usine à gaz. Nous étions aux premières loges. Le rôle de notre commission était de suivre l'avancement des projets, de répondre aux questions des habitants et d'en faire part à la mairie".* En 1995, Pierre devient président de la maison de quartier. Il le restera jusqu'en 2001. De toutes ces années passées au service des autres, il lui reste de grands bonheurs, une foule de souvenirs qu'il raconte avec émotion parfois. Il y a bien sûr l'incontournable rendez-vous annuel du quartier : le vide-grenier. Le carnaval des enfants aussi : *"Une année, on avait fabriqué un char en forme de crocodile et moi, je vendais des larmes de crocodile aux passants !"* Mais, la grande fierté de notre ami reste sans conteste l'atelier bois qu'il a créé en 1997 avec un autre bénévole : *"Je suis menuisier de formation et cet atelier me rappelait mon apprentissage lorsque l'on faisait encore tout à la main".* Que reste-t-il aujourd'hui de tous ces instants ? Des photos, des souvenirs de l'époque où Pierre et les autres bénévoles se retrouvaient souvent pour partager des moments de convivialité et de franche rigolade. *"C'était vraiment sympa !"* Et si on insistait un peu plus, ce ne sont pas des larmes de crocodile que Pierre verserait. ■ **MB**

pratique

Permanences des élus
- *M. Dulong, 22 janvier et 12 février, de 10 η 30 à 12 h (à confirmer)*
- *Mme Bernardin, 19 janvier et 2 février, de 18h à 19 h, le 16 février, de 10 h 30 à 12 h, sur rendez-vous (à confirmer)*

DOUTRE, SAINT-JACQUES, SAINT-LAZARE

Réhabilitations à la cité Abel-Chantreau

JP BASTIDE-FOUQUE Architecte

Le projet conçu par l'architecte angevin Jean-Pierre Bastide.

Les travaux de rénovation de la cité Abel-Chantreau sont commencés. L'installation du chantier a eu lieu début décembre et les travaux ont réellement débuté le 3 janvier, après les fêtes afin de ne pas gêner les habitants. Angers Habitat réhabilite vingt-sept logements individuels : remplacement des toitures-terrasses par des toits à double pente en ardoise, création d'une chaufferie collective alimentant toutes les maisons, isolation phonique entre les logements… Les murs enserrant les jardinets sont gardés, pour en conserver l'intimité. En même temps, la construction de onze nouvelles maisons dans les espaces vides de la rue commence. Elles remplaceront les dix pavillons du square, qui seront démolis début 2006 : ils sont de trop mauvaise qualité pour que leur restauration en vaille le coup. La Ville accompagne ces travaux par des aménagements. Elle désenclavera la cité en créant, fin 2005, une nouvelle voie reliant la rue Abel-Chantreau à la rue Jacques-Calot. Il faudra pour cela démolir un pavillon de plus. La Ville aménagera également les espaces extérieurs publics, en concertation avec les habitants, consultés sur les projets tout au long de 2005. ■

pratique

***Mairie**: 47, rue Saint-Nicolas, 02 41 87 21 61, du mardi au vendredi, 10 h - 12 h 30.*

Permanences des élus

- *Mme TOMBINI, 19 janvier , de 14 h à 15h*
- *M. BELOT, 22 janvier, de 10 h 30 à 12 h, ou sur rendez-vous*

en bref

Conseil consultatif de quartier :

- Groupe de travail "aménagement des abords du théâtre le Quai" du conseil consultatif de quartier, le 18 janvier à 18 h 30, hôtel des Pénitentes.
- Groupe de travail "communication", le 8 février à 18 h 30, à la Mission Locale.

Ateliers d'éveil artistique pour enfants de 6 à 10 ans le mercredi, de 14 h à 15 h 15, et pour enfants de 4 à 9 ans accompagnés d'un parent le mercredi, de 15 h 15 à 17 h 15, 19, rue de l'Abbaye. Renseignements : 02 41 24 89 10 ou 06 21 16 41 83.

JUSTICES, MADELEINE, SAINT-LÉONARD

L'haltérophilie angevine nostalgique de son passé

Albert

Samedi 18 décembre, la salle André-Patoux accueillait Saint-Herblain pour le compte du championnat de France de Nationale 3.

Au n° 12 de la rue d'Assas, on parle "arraché" et "épaulé-jeté". C'est ici, au beau milieu d'un quartier résidentiel, que la seule et unique salle d'haltérophilie d'Angers trône depuis 1947, date à laquelle elle est entrée dans le giron de la société de gymnastique et de tir d'Angers (SGTA). La "vieille dame" plus que centenaire accueillait autrefois le tir à l'arc, le tir à la carabine et la préparation militaire. La section haltérophilie laisse derrière elle de belles années de compétition. Le club s'est hissé jusqu'en Nationale 2 avec des effectifs dépassant la trentaine d'athlètes. Aujourd'hui confiné au fond du gymnase, le plateau d'haltérophilie, ses tapis de sol imbibés de magnésie, les barres et les poids entassés fleurent bon les exploits passés des Serge Leguy ou plus récemment Franck Bézie. Mais la nostalgie hante aussi le lieu. *"L'image du sport est mauvaise et mal comprise. Nous en souffrons d'autant plus que l'haltérophilie ne ramène ni argent ni médailles,* constate Jean-Claude Maréchaux, président du club. *Il est donc difficile d'exister médiatiquement et d'inciter les jeunes à nous rejoindre".* Pourtant, cent vingt adhérents fréquentent régulièrement les bancs de musculation de la vieille salle "André-Patoux"[1]. *"La plupart sont inscrits dans la section loisirs du club. Ils pratiquent une musculation de remise en forme,* semble regretter le président. *Même si nous évoluons en Nationale 3 avec seulement dix tireurs amateurs*[2]*, l'âme du club demeure l'haltérophilie de compétition."* Une passion héritée d'une longue tradition familiale. *"Beaucoup d'entre nous ont été baignés dedans depuis leur enfance. J'ai toujours vu mon père tirer. Aujourd'hui, à 77 ans, il est toujours un adhérent fidèle qui continue la compétition",* poursuit Jean-Claude Maréchaux. *À nous maintenant de motiver les jeunes pour faire perdurer l'haltéro angevine."* ■ **PLM**

(1) Du nom de l'emblématique président du club disparu en 1998.
(2) Deux cadets, un junior et sept seniors.

pratique

***Mairie**: Le Trois-Mâts, 42, place des Justices, 02 41 79 14 40, mardi et vendredi, 10 h - 12 h 30 et 14 h - 17 h 30, mercredi et jeudi, 10 h - 12 h 30, et samedi, 9 h - 12 h 30.*

Permanences des élus

- *Mme ROLAND, 26 janvier et 9 février, de 10 h 30 à 12 h, sur rendez-vous*
- *M. CHIRON, 5 et 19 février, de 10 h 30 à 12 h (à confirmer)*

MONPLAISIR

Dix ans et cent numéros pour le journal du quartier

Effervescence au comité de rédaction de *"Monplaisir à lire"* le 21 décembre : le journal en préparation porte le n° 100 et c'est celui des dix ans. Cinq membres du comité de rédaction, fidèles et très impliqués dans le quartier, sont réunis avec les deux responsables, Max Manniez, chef de projet du contrat de ville et directeur de la publication, et Vincent Bossé, de l'association des habitants, coordinateur. La plupart des articles sont déjà écrits, il s'agit maintenant d'organiser la maquette.

"A priori, on garde les quatre pages habituelles et, à l'intérieur, on encarte un mini-numéro spécial sur les dix ans du journal", propose Vincent Bossé. La "Une" de ce cahier a déjà été dessinée. Le titre, *"10 ans passés… 10 ans à venir"*, encadre deux pavés reproduisant la première page du numéro 1, de janvier 1995, et celle du plus récent, de décembre 2004.

Pour le contenu intérieur, Nathalie, Marianne, Bernadette, Claude et Michel donnent leurs idées ou font part de celles d'autres rédacteurs du journal. Ils veulent rappeler les événements qui ont marqué le journal, mais la sélection est difficile. *"Quand on regarde tous les numéros depuis dix ans, il y a beaucoup de choses!"* Dans de nombreux cas, seuls les titres et photos seront repris. En revanche, la charte du comité des usagers sera reproduite *in extenso*. En centrale, on retrouvera les coulisses du journal.

"Il faudrait que tu écrives l'édito, demandent Claude et Michel à Max, *sur ce que le journal apporte au quartier"*. De quoi motiver les habitants, afin qu'ils viennent étoffer l'équipe de rédacteurs. La discussion s'oriente ensuite vers le choix de la couleur de ce numéro exceptionnel : le journal en change à chaque parution. Assez vite, l'accord se fait sur *"un beau rouge"*. La parution de ce numéro 100 est prévue mi-janvier. Le 29, tous les participants au journal, actuels et anciens, se rassembleront pour un après-midi de fête, agrémenté de gâteaux… faits d'après les diverses recettes publiées chaque mois. ■

Jean-Patrice Campion

Une partie de l'équipe de rédaction avec le journal de décembre et la maquette du n° 100, qui sera rouge.

pratique

***Mairie**: 7, rue de Normandie, 02 41 27 22 60.*
Lundi, 14 h - 17 h 30, du mardi au vendredi, 10 h - 12 h 30 et 14 h - 17 h 30, samedi, 9 h - 12 h 30.

Permanences des élus
- *Mme SALLÉ, 21 janvier et 18 février, de 10 h 30 à 12 h, sur rendez-vous*
- *Mme TAMTOUIR, 28 janvier et 11 février, de 10 h 30 à 12 h, sur rendez-vous (à confirmer)*

VERNEAU, CAPUCINS

Les mains au fournil, les pieds sur le stade

***"À cette époque,** on n'avait rien…On jouait sur un terrain que nous avait prêté le curé de la Trinité, c'était du côté du Champ-des-Martyrs…".*

Cette époque, c'était à la fin des années cinquante et Hippolyte Le Faucheur s'en souvient comme si c'était hier. Le jour, il entraînait les jeunes sur un stade de fortune, la nuit il pétrissait la pâte dans la chaleur du fournil. *"Je dormais un peu le matin. L'après-midi et les week-ends, j'entraînais les jeunes, aidé par deux séminaristes de la rue Barra."* Hippolyte a été pendant de nombreuses années entraîneur du VAC (Verneau Athlétic Club). Dans les années 70, le VAC investit le stade Nauleau, flambant neuf. *"Si vous aviez vu! C'était un vrai lieu de rassemblement. Tout le monde venait s'y retrouver. On se connaissait tous!"* Et lorsqu'Hippolyte évoque les performances et la notoriété du club, son enthousiasme prend le pas sur sa modestie : *"On a même joué en ligue. Le VAC comptait alors près de 180 licenciés! "L'Intrépide" ? Le SCO ? On rivalisait haut la main avec eux. On avait des jeunes vraiment doués pour le foot"*. Un jour, le VAC a reçu Châteaubriant…*"On a fait 300 entrées payantes!"* L'engagement d'Hippolyte ne s'est pas arrêté au football. Très impliqué dans la vie du quartier, il a fait partie des pionniers de la vie associative de Verneau dans les années 70. Plus tard, en collaboration avec la maison pour tous, le VAC a mis en place des structures de quartier : *"Notre but était de proposer des activités aux jeunes, sportives bien sûr mais touchant aussi d'autres domaines"*. Personnage emblématique de Verneau, Hippolyte est parfois nostalgique quand il parle du passé : *"Depuis quarante-six ans, Verneau a beaucoup changé"*. Aujourd'hui, président d'honneur du VAC, il reste sans conteste un ardent défenseur de son quartier : *" Je ne voudrais pas voir disparaître le stade."* ■

MB

Thierry Bonnet

en bref

Conseil consultatif de quartier : groupe de travail "connaissance du quartier", le 24 janvier, à 19 h 30, à la maison de quartier des Capucins.

pratique

***Mairie**: 1, rue du Général-Lizé, 02 41 35 07 12. Mardi, jeudi et vendredi, 10 h -12 h 30 et 14 h - 17 h 30 et mercredi, 10 h -12 h 30.*

Permanences des élus
Maison des services publics, 02 41 35 07 12
- *M. HOUDBINE, 28 janvier et 11 février, de 10 h à 11 h 30*
- *Mme TOMBINI, 2 février, de 10 h 30 à 12 h*

ROSERAIE

Une laverie associative au square des Jonchères

"Pause thé couleurs", nouveau siège de la Consommation Logement Cadre de Vie (CLCV) dans le quartier, a ouvert ses portes mi-décembre, au 2, square des Jonchères. Plus spacieux que celui de la rue Gagarine, ce local comprend une salle de laverie collective, avec trois lave-linge, dont un de 14 kg pour les couettes, et deux sèche-linge de 10 et 14 kg. *"Dès le début, la laverie a marché au maximum de ses possibilités,* se réjouissent Christelle Lévesque-André et Christelle Jeudy, co-animatrices de la CLCV Roseraie. *Nous avons enregistré dix adhésions supplémentaires dans les premiers jours d'ouverture".*

Avant d'accéder à la partie laverie, les adhérents passent par deux pièces polyvalentes communiquant entre elles. La première accueille la cuisine, les jeux, le bricolage…, la seconde comprend une bibliothèque, un coin pour coudre et un ordinateur.

De droite à gauche, Viviane Quillévéré, adulte relais à la CLCV, prépare le lavage d'une couette dans la machine de 14 kg, tandis que Mireille Romero, responsable bénévole de la laverie, trie du petit linge avec Isabelle Alix, adhérente.

Jean-Patrice Campion

Une grande salle est dévolue aux réunions, au fonctionnement du groupement de commandes et, depuis octobre, à la formation couture. Celle-ci a été mise en place avec la caisse d'allocations familiales, pour dix-huit personnes du quartier. La CLCV propose également des spectacles dans le cadre de la charte Culture et solidarité, une grande sortie par an, etc.

Le local a été aménagé au rez-de-chaussée d'un immeuble d'Angers Habitat, mis à disposition par la Ville. Le coût de 35 000 € a été pris en charge aux deux tiers par la Ville et le contrat de ville, le tiers restant se répartissant entre la Fondation de France et la Caisse d'épargne. ■

Adhésion annuelle à la CLCV, 10 € ; lavage et séchage de 1 à 2 €. Contact, 02 41 47 12 96.

DEUX-CROIX, BANCHAIS, GRAND-PIGEON

Embarquement immédiat pour un voyage dans le t

Roger Bidon avec sa reproduction de tramway.

Jean-Patrice Campion

Une ancienne locomotive à vapeur sortie tout droit d'un western américain, modèle Crooks 1861. À l'avant, une cheminée et une cloche qui annonce les arrivées en gare. À l'arrière, un wagon de voyageurs. Des pistons entraînant les roues sur un segment de rail : bienvenue dans l'univers de Roger Bidon, passionné de reproductions de modèles anciens. Cet orfèvre aux doigts agiles a attrapé le virus en 1990. *"Lors d'un séjour aux États-Unis, j'avais vu d'anciennes locomotives. De retour en France, j'ai eu l'envie d'en fabriquer une".* Roger se lance : il récupère des pièces chez des marchands de ferraille. Aluminium, métal, il usine l'ensemble et le chef-d'œuvre prend forme. Chaque pièce est fabriquée à la main et par ses soins. De l'imagination, Roger en a ! *"Pour faire fonctionner la loco, j'ai utilisé un moteur d'essuie-glace de 2 CV".* Et pour rendre l'illusion encore plus vraie, il nous offre l'image et le son ! L'engin se déplace accompagné d'échos sonores : la cheminée qui crache sa vapeur, les roues qui glisse cahin-caha sur les rails. Dans un registre plus local, Roger a également réalisé un tramway. *"C'est la reproduction exacte du tramway qui reliait le Ralliement à Érigné. Enfant, j'avais l'habitude de le prendre. Lui aussi fonctionne avec un moteur d'essuie-glace de 2 CV!"* Par souci du détail, Roger a reproduit d'anciennes réclames : celle vantant les vertus du bouillon *Maggi* orne la partie supérieure. Dans son atelier, d'autres créa-

pratique

***Mairie**: 6, square des Jonchères, 02 41 66 47 40. Lundi, 14 h - 17 h 30, du mardi au vendredi, 10 h - 12 h 30 et 14 h - 17 h 30, samedi, 9 h-12 h 30.*

Permanences des élus
- *Mme Solé, 20 janvier, 3 et 17 février, de 10 h 30 à 12 h, sur rendez-vous (à confirmer)*
- *M. Béatse, 22 janvier, de 10 h 30 à 12 h*

en bref

Journée quartier du maire à la Roseraie, le mercredi 19 janvier. Une réunion publique est organisée au Cosec Jean-Vilar, à partir de 20 h 30.

emps

tions : un camion de pompier, mais aussi la reproduction d'une taillanderie qu'il avait visitée dans le Jura, un ancien autobus… Roger se fait plaisir tout simplement et sa modestie n'a d'égale que son talent. ■

pratique

Permanences des élus
Maison de quartier, 02 41 60 83 43
- *Mme Lebeugle, 19 janvier et 15 février, de 18h à 19 h, sur rendez-vous*
- *M. Castel, 28 janvier, de 11h à 12 h, et 10 février, de 15h à 16 h (à confirmer)*

Centre Marcelle-Menet
- *Mme Poupin, 8 février, de 11h à 12 h, sur rendez-vous*

LAC-DE-MAINE

Baudets du Poitou et vaches Highlands, sympathiques agents d'entretien des pâtures.

Thierrey Bonnet

Le troupeau passe l'hiver à la ferme de la Fontaine

Poilues, trapues, avec de longues cornes arquées… difficile de ne pas remarquer les vaches Highlands qui passent l'hiver à la ferme de la Fontaine, juste en face du centre nautique. Un passage quasi obligé pour bien finir sa promenade autour du lac. Le sympathique troupeau, composé de deux génisses, d'un taureau et de trois veaux, partage son pré avec deux baudets du Poitou tout aussi hirsutes.

Depuis 1998, la Ville a décidé d'acheter ces animaux dans le cadre de sa politique de développement durable afin d'entretenir les pâtures et de maintenir l'équilibre écologique. Ils remplissent d'ailleurs convenablement leur rôle car les râles des genêts, oiseaux menacés de disparition, reviennent chaque année pour y faire leur niche.

Les vaches Highlands et les baudets du Poitou sont deux races rustiques qui font bon ménage. *"Ils passent leur vie au grand air, il suffit de leur donner de l'eau, du foin et de surveiller de temps en temps pour qu'ils ne s'échappent pas*, explique Jacky Merrau, responsable de la ferme. *Côté reproduction, on en est au onzième veau, mais on va vendre ou donner les petits l'année prochaine."* La Ville ne garde en effet que les géniteurs. Les animaux passent leur hiver au bord du lac et regagnent le parc de Balzac pour la période estivale. *"Les Angevins sont tombés sous leur charme,* note Jacky Merrau. *Il y a les habitués qui apportent du pain le matin, ceux qui font des photos et les enfants qui veulent caresser les baudets, Jumbo et Inca."* Un jour, quelques promeneurs chanceux ont même pu surprendre le taureau en train de jouer à la balle… une balle de foin plantée sur ses cornes. ■ **IR**

pratique

***Mairie**: Place Guy-Riobé, 02 41 73 37 04. Du lundi au vendredi, 14 h - 17 h 30, samedi, 9 h - 12 h 30.*

Permanences des élus
- *M. Carré, 22 janvier, de 10 h 30 à 12 h*
- *M. Martin, 12 février, de 10 h 30 à 12 h (à confirmer)*
- *Mme Véron, 5 et 19 février, de 10 h 30 à 12 h (à confirmer)*

Un dragster au square Enguehard

Les jeux pour enfants étaient au programme de la réunion du conseil consultatif du quartier, le 15 décembre. Un groupe de travail a étudié plusieurs équipements sur trois sites – le square du Pâtis, le parc du Vallon et le square Henri-Enguehard. Le montant total s'élevant à environ 150 000 €, seul le projet de réaménagement du troisième terrain, derrière l'école Mollières, a finalement été retenu. Après concertation avec la direction des Parcs et Jardins de la Ville, le choix de l'équipement s'est porté sur le dragster, un jeu destiné aux enfants de 2 à 6 ans. Il devrait remplacer le toboggan en place. Le coût total, équipement et travaux, s'élève à 13 000 €.

Autres sujets abordés : les constructions en cours et les projets. Outre la Maison des services publics, il a été question de la future salle de sport des Tranchandières et du Grand-Servial, pour lequel une réunion publique est prévue le 26 janvier *(précisions ci-contre)*. Par ailleurs, des maquettes et panneaux d'information sur ces projets sont visibles jusqu'au 19 février à la mairie de quartier. ■

en bref

Conseil consultatif de quartier :
- séance plénière consacrée aux aménagements urbains le 26 janvier, à 20 h, salle Riobé, 4, square Flora-Tristan.
- groupe de travail "maison des services publics" le 20 janvier, à 20 h, salle Mollières.
- groupe de travail "information-communication", le 25 janvier, à 20 h, salle Mollières.
- groupe de travail "modes de déplacements", le 1er février, à 20 h, salle Mollières.

Le cinéma servi sur un platea

Le cinéma est à la fête à Angers. Il l'est bien sûr dans les salles avec le festival Premiers Plans qui se déroule du 21 au 30 janvier. Mais il l'est également dans les rues qui ont servi de décor pour le tournage d'un long-métrage avec Patrick Chesnais.

Albert

>CINÉMA

Le 3 janvier, la parfumerie Marie-Jeanne Godard, rue Saint-Julien, a ouvert à une heure bien matinale. *"On m'a demandé d'être là à 6 h 30"*, raconte Flavien Royer, le responsable du magasin. Aussitôt, le lieu a été investi par une petite troupe de techniciens armés de tournevis, pinces et autres rouleaux de scotch. Les décorations de Noël ont vite été retirées, la position des présentoirs revue, des projecteurs installés et un petit bruit de vibration camouflé. Il s'agissait de préparer la venue à 8 h 30 d'un client un peu particulier : Patrick Chesnais alias Jean-Claude Delsart. En effet, la parfumerie servait de décor pour le tournage de *"Je ne suis pas là pour être aimé."*
Le deuxième long-métrage de Stéphane Brizé raconte l'histoire d'un huissier de justice un peu perdu dans sa vie et qui tombe amoureux d'une trentenaire rencontrée lors d'un cours de tango [1]. *"Nous recherchions une grosse ville de province et, comme nous avons reçu une aide financière de la Région des Pays de la Loire, nous avons choisi Angers"*, explique Stéphane Brizé, d'autant plus ravi de tourner pour la première fois en Anjou qu'il réside désormais au Lion-d'Angers.

Décrocher les lumières de Noël

Mais, même si l'histoire est censée se dérouler à Angers, la quasi-totalité des séquences en intérieur a été réalisée au préalable à Paris. Restaient à mettre en boîte les extérieurs et les scènes dans les commerces. C'est donc une vingtaine de personnes qui ont débarqué du 27 décembre au 8 janvier : acteurs, réalisateur, assistants, chef opérateur, habilleuse, responsables des lumières et du son… Les figurants avaient été recrutés localement par l'association pour le cinéma angevin. Le bureau d'accueil des tournages de la Région a apporté un soutien logistique et la Ville a fourni les autorisations pour faciliter le stationnement et bloquer les rues. Autre demande à laquelle il a fallu répondre : le décrochage des lumières de Noël et la mise en veille de la sonorisation dans les rues des Lices et Saint-Julien. Tout simplement parce que le scénario ne se passe pas à cette époque de l'année. La fontaine du Mail a dû également être stoppée quelques instants ; le bruit gênait la prise de son.

Albert

Durant ces deux semaines, les Angevins ont donc pu apercevoir l'équipe de tournage place la Rochefoucauld en nocturne, au lycée Chevrollier, dans les vestiaires de la salle Maurice-Berteau, rue des Arènes, ou encore dans différents commerces : Pronuptia, la Brasserie du Mail, le restaurant l'Entracte transformé pour l'occasion en salon de thé. Et, le 3 janvier au matin, tout le monde était sur le pont chez Marie-Jeanne Godard pour deux saynètes d'une trentaine de

Premiers Plans, 17e prise du 21 au 30 janvier

La projection intégrale des vingt-quatre films de François Truffaut sera l'événement majeur de la 17e édition du festival Premiers Plans, du 21 au 30 janvier. Une rétrospective complétée par des documentaires sur sa vie, des tables rondes, une librairie... et la présence de ses proches en cinéma, comme Jean-Pierre Léaud ou les deux présidents du jury, Jacqueline Bisset et Claude Miller. Des rétrospectives seront également consacrées au cinéaste kurde Yilmaz Guney et au thème "Enfants et guerres". Avec aussi des films venus de Pologne ou... d'Anjou, ceux de la Fémis ou encore des documentaires. Et bien sûr les cinquante œuvres en compétition : dix premiers longs métrages, dix premiers courts et trente films d'école. ***La grille-programme du festival éditée par Vivre à Angers, est disponible dans les cinémas, mairies et bibliothèques. Contact : 02 41 88 92 94 ou www.premiersplans.org***

Les résultats du concours Vivre à Angers - Premiers Plans sur le cinéma sont à lire en page 30.

au

Au magasin Marie-Jeanne Godard, rue Saint-Julien, Patrick Chesnais en pleine séance de tournage. Ci-dessous, le comédien visionne la scène sur l'écran de contrôle.

secondes chacune. Jean-Claude Delsart vient y acheter un parfum. Mais n'ayant pas l'habitude, il se retrouve vite déstabilisé par les questions de la vendeuse, puis par le nom un peu trop explicite du flacon choisi : "Passion intense". Au final, il opte pour le moins évocateur "Rose des sables."

Une matinée pour une minute de film

En tout, il ne faut pas moins d'une matinée et d'une bonne trentaine de prises pour cette petite minute de film. Les raisons de rejouer une scène sont multiples : une hésitation sur un mot, un talkie-walkie oublié qui se met à brailler, une mauvaise poussière sur l'objectif ou, plus souvent, une volonté d'obtenir le meilleur des acteurs. Et, à la fin, quand Stéphane Brizé lance *"On a la bonne !"*, la tension retombe et Patrick Chesnais embrasse le réalisateur sous les applaudissements de l'ensemble de l'équipe. En effet, ce choix de "Rose des sables" était la dernière scène à tourner pour le comédien. *"J'attends beaucoup de ce film,* confie Patrick Chesnais, qui achève ainsi sept semaines de travail. *Ce héros à la personnalité complexe et fragile est assez à mon image."* Rendez-vous est donc pris pour voir le résultat dans les salles, certainement au cours du second semestre 2005. [2] ■

Benoît Chanteloup

(1) Anne Consigny et Georges Wilson jouent respectivement la femme aimée et le père de Jean-Claude Delsart.
(2) Le film "Je suis un écrivain raté" de et avec Patrick Bouchitey qui a été tourné en partie à Angers fin 2002 et début 2003 devrait enfin sortir en salle le 25 mai 2005.

La Mort et le jeune homme, de Rachid Ouramdane, les 3 et 4 février.

Patrick Imbert

Le CNDC rencontre son public

Samedi satellite, stages, ouverture du studio... Les nouveautés mises en place depuis quelques mois au Centre national de danse contemporaine rencontrent l'adhésion des Angevins.

>DANSE

Le 22 décembre au soir, le studio du Centre national de danse contemporaine (CNDC), rue Bodinier, était ouvert au public. Alain Michard et six autres chorégraphes-interprètes présentaient la conclusion d'une résidence de recherche sur la transmission des œuvres de Dominique Bagouet, chorégraphe disparue en 1992.
Pendant près de deux heures, ils ont dansé, montré une vidéo de leur travail, dialogué avec le public, une trentaine de danseurs ou amateurs de danse.
Les résidences d'artistes avec ouverture au public, telle que celle-ci, font partie des nouveautés mises en place par Emmanuelle Huynh, directrice du CNDC depuis le 1er février 2004. *"C'était un pari et cela fonctionne très bien,* se réjouit-elle. *C'est complet à chaque fois. Je ressens un grand appétit de contact, un intérêt certain pour les processus de travail des créateurs."*
Même succès pour les "Samedis satellite", où danseurs, musiciens, éclairagistes… viennent expliquer et montrer leur travail. Cette saison, il s'agit d'Emmanuelle Huynh et de ses collaborateurs artistiques : en mars, Jean-Paul Quéinnec, écrivain et dramaturge de son prochain spectacle.
Des stages de week-end, ouverts à tous, ont également été proposés. *"Nous en avons organisé deux jusqu'ici, ils ont fait le plein. Le premier, avec le chorégraphe Daniel Larrieu, a attiré essentiellement des danseurs de tous niveaux qui souhaitaient se perfectionner."*
Les plus jeunes ne sont pas oubliés : jusqu'au 28 janvier, Nathalie Collantes présente dans les bibliothèques sa pièce pour les 8-10 ans, *Une danseuse dans la bibliothèque.*

L'école nouvelle formule

Pour ce qui concerne l'enseignement dispensé par l'école supérieure de danse du CNDC, une formule intitulée "Essais" se met en place. *"Il s'agit d'une formation nouvelle pour des artistes qui veulent mener à bien des projets en tant qu'auteurs,* précise Emmanuelle Huynh. *Pendant un an, ils travailleront sur quatre sujets, le dernier étant leur projet personnel."*
Pour la première session, cent soixante-deux candidats se sont manifestés. Cinquante-deux ont été sélectionnés sur dossier et ont participé à une semaine d'auditions. Quatorze ont été retenus : dix danseurs, deux comédiens et deux plasticiens. Ils commencent en avril. Quant au cursus initial de formation, l'ancienne première année de l'école, il est en cours de refonte.

Création fin mai

Emmanuelle Huynh a déjà présenté, en octobre, deux de ses pièces créées avant son arrivée à Angers, *Mùa* et *A Vida Enorme*. À chaque fois, une discussion a eu lieu avec le public à la fin de la représentation. *"J'ai trouvé un regard déjà informé, même si les spectateurs ne sont pas encore prêts pour la danse que je fais,* souligne la chorégraphe. *La fréquentation de la danse contemporaine a une histoire ici."* La chorégraphe prépare en ce moment sa nouvelle création, *Heroes*, dont les représentations auront lieu du 19 au 21 mai. ■

Les rendez-vous du printemps

À suivre ce premier trimestre 2005 :
- des ouvertures studio avec Cécile Proust, puis Françoise et Dominique Dupuy, danseurs chorégraphes fondateurs des Ballets modernes de Paris en 1955, avant la présentation fin mars, de leur nouvelle production ; et à nouveau Alain Michard.
- un stage, les 5 et 6 février, avec le chorégraphe Rachid Ouramdane, juste après les représentations de son spectacle *La Mort et le jeune homme* ; et un nouveau week-end, fin mars, sur la méthode Feldenkrais ;
Précisions sur les rendez-vous dans l'agenda. Contact, 02 41 24 12 12.

>CINÉMA

Benjamin Baltimore

21 au 30 janvier
17e festival Premiers Plans
60 premiers films européens. Intégrale François Truffaut. Centre de congrès, Les 400 Coups. (*lire page 22*).

22 janvier
Films d'ici
5 courts-métrages régionaux et rencontre avec les réalisateurs. Festival Premiers Plans. 20 h 30, Les 400 Coups.

2, 5 et 6 février
L'enfant qui voulait être un ours
Dès 3 ans. 4,30 €. 13h45, Les 400 Coups.

3 février
Autour de minuit
De Bertrand Tavernier. 3 et 5 €. 20 h 30, Le Trois-Mâts.

8 février
Le procès de Jeanne d'Arc
De Robert Bresson. Et rencontre avec Jean-Charles Fitoussi. Soirée 7e Art et la Manière. 5,50 et 6,70 €. 20h15, Les 400 Coups.

9, 12 et 13 février
L'incompris
De Luigi Comencini. Dès 10 ans. 4,30 €. 13h45, Les 400 Coups.

16 février
Le cerf-volant du bout du monde
Dès 6 ans. 3 et 5 €. 14h30, Le Trois-Mâts.

16 au 22 février
McDull dans les nuages
Dès 4 ans. 4,30 €. 13h45, Les 400 Coups.

23 au 27 février
L'île de Black Mor
Dès 6 ans. 4,30 €. 13h45, Les 400 Coups.

>CONFÉRENCES

21 janvier
Cinéma américain
les maux contemporains de l'Amérique et le consensus en question. 18h30, institut municipal.

La Maison d'Adam, miroir d'une époque
Par Marie-Odile Moreau. Inscriptions au, 02 41 23 50 00. 5,50 et 7 €. 18 h, Angers Tourisme, place Kennedy.

22 janvier
Épilepsies : du diagnostic à la prise en charge thérapeutique
Par le Pr Pouplard et le Dr Maugin. Association Ariane. Gratuit. 15 h, salle Daviers.

24 janvier
Chefs d'œuvres du musée des beaux-arts : La circoncision, du maître à l'œillet de Baden. 17 h, institut municipal.

25 janvier
Le renouveau du sentiment européen au XIXe siècle
20h15, institut municipal.

L'agressivité chez l'enfant
18h30, institut municipal.

Architecture angevine : les éléments du décor, intérieur et extérieur
17 h, institut municipal.

26 janvier
Les hétéroptères : élégance des nabis, férocité des réduves
18h30, institut municipal.

27 janvier
Littérature algérienne : Rachid Boudjedra, "La Répudiation"
18h30, institut municipal.

Littérature américaine : Herman Melville
En anglais. 18h30, institut municipal.

La couleur dans les armoiries médiévales en Anjou
Par Anthony Bellanger. Société des Études Angevines/Angers Musées Vivants. 2,50 et 4,60 €. 18 h, théâtre Chanzy.

28 janvier
Alphonse Toussenel, naturaliste angevin
Par Marie-Rose Albrecht ; *"Tout a-t-il été dit sur l'affaire du duc d'Enghien ?"*, par Michel Domange ; Éloge de Mgr Paul Ouvrard, par Micheline Guerlesquin. Académie d'Angers. 16 h, hôtel de Livois.

Histoire du cinéma : Franck Borzage
18h30, institut municipal.

31 janvier
Architecture angevine : de la grange christianisée à l'église cathédrale
18h30, institut municipal

1er février
L'Europe politique et économique contemporaine
20h15, institut municipal.

50e anniversaire de la mort de Colette
17h15, institut municipal.

Les racines éthologiques de l'agressivité
18h30, institut municipal.

1er et 2 février
Norvège
Film de Patrick Bureau. Connaissance du Monde. 4 à 7,80 €. Le 1er, à 14h30 et 18h30 ; le 2, à 14h30, 17h30 et 20 h 30, centre de congrès.

Arnaud Brunet/Gamma

Un concert pour les enfants palestiniens

L'association Al Kamandjâti (le violoniste en Arabe), créée en octobre 2002, a pour but d'ouvrir des écoles de musique en Palestine pour les enfants des camps de réfugiés : l'apprentissage de la musique permettant de concentrer leur énergie à l'édification d'un projet culturel, de développer leurs talents, et de communiquer au monde la réalité palestinienne.
Al Kamandjâti prépare actuellement son quatrième séjour en Palestine. Fin février, plusieurs musiciens et membres de l'association vont partir pour organiser des ateliers de musique dans les camps, donner des concerts, pérenniser les contacts établis et chercher de nouveaux partenaires pour créer des écoles – la première ouvrira à la rentrée 2005. Al Kamandjâti organise un concert au Chabada le 9 février pour faire connaître son projet et la situation en Palestine. Les fonds collectés serviront notamment à acheter des instruments de musique. À 20 h, projection d'un documentaire sur les cours donnés dans les camps près de Bethléem ; à 20 h 30, concert avec des musiciens palestiniens : Dal'Ouna, Kwal, Idir, Kudsi Erguner… Une exposition photos et un stand-vente seront aussi proposés.
Al Kamandjâti, 15, rue du Petit-Chemineau, 02 41 37 15 02, alkamandjati@yahoo.fr, www.alkamandjati.com (contact concert : 06 32 90 57 71).

2 février
La campagne polonaise d'hier et d'aujourd'hui
18h30, institut municipal.

3 février
Témoignage : Olivier Hauville, militant du commerce équitable
Togo, Bénin, Mali : création de micro-entreprises. 20h15, institut municipal.

Littérature américaine : Samuel Clemens, Mark Twain
En anglais. 18h30, institut municipal.

Littérature algérienne : Rachid Boudjedra, à la croisée des langues
18h30, institut municipal.

4 février
Citoyen à Angers, connaître notre ville
20h15, institut municipal.

Histoire du cinéma : Yasujiro Ozu
18h30, institut municipal.

L'odysée africaine
Diaporama de Paule et Arthur. 14 mois en Afrique, à vélo. Au profit de l'association Demains. 7 €. 20 h 30, MPT Monplaisir.

7 février
Chefs d'œuvre du musée des beaux-arts : Paysage avec fontaine, Bertholomens Breenbergh (XVIIe)
17 h, institut municipal.

L'histoire du théâtre, du XVIIe au XIXe siècle, en France
Par Monique Hervouët. Histoires, anecdotes, projections d'images, lectures, mises en espace de textes connus ou insolites. Gratuit. 20 h 30, NTA, place Imbach.

8 février
Violence et agressivité : violence symbolique
18h30, institut municipal.

Architecture angevine : de la grange christianisée à l'église cathédrale
17 h, institut municipal.

9 février
Rencontres Floresca Guépin
Le harcèlement sexuel, droit et réalités, par Anne-Sophie de Lajartre, Sylvie Grunevald, Soizic Levellec, Nathalie Benard. CIFF-CIDF. Gratuit. 20 h 30, Espace femmes, 35, rue Saint-Exupéry.

Les hétéroptères : les comportements des punaises des bois
18h30, institut municipal.

10 février
La collection d'ivoires du musée des beaux-arts
Par Nicolas Coutant. Angers Musées Vivants. 5,50 €. 14h30, auditorium du musée des beaux-arts.

Littérature anglophone d'Afrique noire
La Seconde Guerre mondiale dans le roman. 18 h 30, institut municipal.

Littérature américaine : Henry James
18 h 30, institut municipal.

11 février
Le comte Gabriel d'Hennezel
Un descendant des gentilshommes-verriers de la Vôge, par Jacques-Henry Martin. Académie d'Angers. 16 h, hôtel de Livois.

Citoyen à Angers
Les migrants face aux assignations identitaires (religion, langue…)
20 h 15, institut municipal

Histoire du cinéma : Max Ophuls
18 h 30, institut municipal.

18 février
Mines et carrières en Anjou
Par Nadine Bulourde. Inscription au 02 41 23 50 00. 5,50 et 7 €. 18 h, Angers Tourisme, place Kennedy.

25 février
La relativité
Académie d'Angers. 16 h, hôtel de Livois.

>DANSE

21 janvier
Équation
Cie Olivier Bodin. 5 à 8 €. 20 h 30, Le Trois-Mâts. ▼

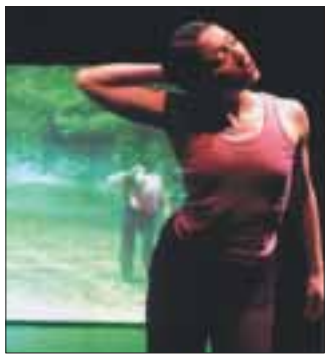

22 janvier
Une danseuse dans la bibliothèque
Avec le CNDC. Gratuit sur réservation au, 02 41 24 25 50. 11 h et 15 h, bibliothèque de la Roseraie. (*lire page 23*)

26 janvier
Une danseuse dans la bibliothèque
11 h et 15 h, bibliothèque Toussaint. (*voir 22 janvier*).

Ouverture studio à Cécile Proust
CNDC. Gratuit. 19 h, studios Bodinier. (*lire page 23*)

3 et 4 février
La mort et le jeune homme
Chorégraphie, Rachid Ouramdane. NTA/CNDC. 7 à 18 €. Le 3, à 19 h 30, et le 4, à 20 h 30, théâtre Chanzy. (*lire page 23*)

10 février
Ouverture studio à Françoise et Dominique Dupuy
CNDC. Gratuit. 19 h, studios Bodinier. (*lire page 23*)

11 février
Flamenco
Conservatoire et association Arabesque. 2 €. 20 h 30, théâtre Chanzy.

Une journée baroque

L'association Anacréon

et la Société angevine de philosophie proposent une journée entièrement consacrée à l'art baroque, le 5 février. Elle débutera par une présentation d'œuvres picturales, à partir de 10 h, au musée des beaux-arts. La chapelle des Ursules accueillera, à 14 h 30, une conférence de Philippe Beaussant, musicologue et romancier, autour de "La naissance du baroque en Italie" ; à 15 h 45, un concert de musique italienne interprété par Gaèle Le Roi, soprano, Violaine Cochard, clavecin, et Héloïse Gaillard, flûtes à bec et hautbois, membres de l'Ensemble Amarillis ; puis, à 17 h, une conférence de Lucien Guirlinger, président de la Société angevine de philosophie, sur le thème "La gloire de la raison baroque".

Réservation impérative pour la visite au musée des beaux-arts, au 02 41 80 49 29. Pass journée : 19 à 24 € ; Pass après-midi : 15 à 20 €. Anacréon : 02 41 44 33 80 ; Société angevine de philosophie : 02 41 80 49 29.

>LECTURES

25 janvier
Prix "J'ai lu, j'élis"
Marie-Aude Murail, auteur jeunesse, lit des extraits de son roman. Après-midi, bibliothèque des Justices.

2 février
L'heure du conte traduite en langue des signes
Dès 5 ans. 15 h 30, bibliothèque Toussaint.

3 février
Dits et Nouvelles
Pascale Gautier. 20 h 30, musée des beaux-arts.

10 février
Prix "J'ai lu, j'élis"
Jean-François Nahmias, auteur jeunesse, lit des extraits de son roman. Après-midi, bibliothèque de Belle-Beille.

11 février
Prix "J'ai lu, j'élis"
Anne-Laure Bondoux, auteur jeunesse, lit des extraits de son roman. Après-midi, bibliothèque Monplaisir.

17 février
Dits de la Poésie
Colette Kerber et John Taylor. 20 h 30, bibliothèque Toussaint.

>MUSIQUES

22 janvier
Inamoramento
Association Arc-en-ciel. 10 €. 20 h 30, théâtre Chanzy.

Classe de musique de chambre du conservatoire
Gratuit. 17 h, foyer du Grand-Théâtre.

25 janvier
Trio pour deux flûtes et piano
Davide Formisano et Jean-Claude Gérard, flûte ; Philipp Moll, piano. Jean-Sébastien Bach et ses fils et Fantaisies sur des airs d'opéras. Mardis Musicaux. 10 à 25 €. 20 h 30, Grand-Théâtre.

26 janvier
SuperScreening
Clôture Atelier 48.03, cinémix avec Veejay Al Temper et Nathan Arizona, courts-métrages, Dj Evelyn Tremble et Dj Abusator. Festival Premiers Plans. Gratuit. 20 h 45 - 3 h, Le Chabada.

28 janvier
Sayag Jazz Machine et Iom
Electro jazz cinématographique. 10 à 15 €. 22 h - 3 h, Le Chabada.

Anda
Anne Berry, alto-voix ; Daniel Trutet, violoncelle, guitare, percussions, sanza. Voyage musical entre Orient et Occident. Soirée tapas. 19 h 30, Le Trois-Mâts.

29 janvier
Yann Pierre
Chanson. 20 h, L'Autrement café, 90, rue Lionnaise.

Classe de chant du conservatoire
Gratuit. 17 h, foyer du Grand-Théâtre.

30 janvier
Anne Étienvre, piano
Bach, Scarlatti. Les Voix de la Musique. 5 à 15 €. 17 h, chapelle des Ursules.

4 février
Élèves du conservatoire
Gratuit. 18 h, café des Orfèvres, musée des beaux-arts.

Ensemble Amarillis
Héloïse Gaillard, flûtes à bec et hautbois ; Ophélie Gaillard, violoncelle ; Violaine Cochard, clavecin. J-S Bach, Dieupart, Couperin, d'Anglebert. Anacréon. 10 à 20 €. 20 h 30, chapelle du Bon-Pasteur.

Spécial musette
Soirée cabaret. Gratuit. 19 h 30, centre Jacques-Tati.

5 février
Superdiscount2
Étienne de Crécy et Alex Gopher, DJ Papaye. Super house. 10 à 15 €. 22 h - 4 h, Le Chabada.

Le carnaval en musique
Instrumentistes à vent du conservatoire. Gratuit. 17 h, foyer du Grand-Théâtre.

Journée baroque
(*lire ci-dessus*).

6 et 8 février
Gustav Mahler
Symphonie n° 2, Résurrection. Isaac Karabtchevsky, direction ; Nathalie Stutzmann, contralto ; Guylaine Girard, soprano. ONPL. 10 à 25 €. 17 h, centre de congrès.

7 février
Annie Cordy
35 et 38 €. 15 h, centre de congrès.

9 février
◄ **Sept variations sur Lennie Tristano**
Stephan Oliva, François Raulin. Jazz. NTA. 7 à 18 €. 20 h 30, théâtre Chanzy.

Musiciens pour la Palestine
Dal'Ouna, Kwal. Association Al Kamandjâti. 12 et 15 €. 20 h 45, Le Chabada. (*lire ci-contre*).

9 au 12 février
La route des mariages
Zhar. Chansons tsiganes et séfarades. 6,50 à 11,50 €. 20 h 30, théâtre du Champ-de-Bataille.

10 février
Classe de percussions du conservatoire
Et invités surprise. 2 €. 20 h 30, théâtre Chanzy.

▲

11 février
Chansons d'hiver
Les Tit'Nassels, Rue d'la Gouaille, L'Œil dans le Rétro *(photo)*. 10 à 15 €. 20 h45, Le Chabada.

Autour du flamenco
Musique et danse avec Manolo Marin et les professeurs du conservatoire. En collaboration avec l'association Arabesque. 2 €. 20 h 30, théâtre Chanzy.

Triade
Cédric Piromalli, piano ; Sébastien Boisseau, contrebasse ; Nicolas Larmignat, batterie. Jazz Pour Tous. 6 à 10 €. 21 h, théâtre, place Ney.

12 février
Classe de musique de chambre du conservatoire
Gratuit. 17 h, foyer du Grand-Théâtre.

13 février
Louis Lancien, piano
Ravel, Chopin. Les Voix de la Musique. 5 à 15 €. 17 h, chapelle des Ursules.

▲

15 février
Seu Jorge
Bossa et pop (Brésil). 12 à 17 €. 20 h 45, Le Chabada.

16 février
On stage # 15
Royal Class (hip-hop), Asthène (pop), Overcast (new wave). 3 €. 20 h 45, Le Chabada.

18 février
État Brut
Chanson. Soirée tapas. 19 h 30, Le Trois-Mâts.

19 février
AqMe, Lunatic Age, Hounsi
Power pop rock. 12 à 17 €. 20 h 45, Le Chabada.

Voce Isulane
Polyphonies corses. 10 à 14 €. 20 h 30, Le Trois-Mâts.

>OPÉRA

3, 4 et 6 février
Love Songs
Musiques de Peter Eötvös, Claudio Monteverdi, Claude Vivier. Création Angers Nantes Opéra. 10 à 50 €. Les 3 et 4, à 20 h ; le 6, à 14h30, Grand-Théâtre.

>THÉATRE

18 au 21 janvier
Les amantes
D'Elfriede Jelinek, prix Nobel de littérature 2004. Mise en scène, Joël Jouanneau. NTA. 8 à 21 €. À 20 h 30, sauf mercredi et jeudi à 19h30, Grand-Théâtre.

21 et 22 janvier
La LIMA reçoit les Ligues d'improvisation de Paris et de Lyon.
9 €. 20 h 30, Le Chabada.

23 janvier
Artik
Cie Tro-héol. Dès 8 ans. 3 à 7 €. 16h30, centre Jean-Vilar.

26 janvier
L'inscription
Comédie de Gérald Sibleyras. Tournées Baret. 17 à 45 €. 20 h, Grand-Théâtre.

27 au 30 janvier
Rixe
Et "Une vie de On", de Jean-Claude Grumberg. Cie Cré-Acti. 6,50 à 11,50 €. À 20 h 30, sauf le 28, à 17 h, théâtre du Champ-de-Bataille.

27 et 30 janvier, 1er et 2 février
Miracle à Milan
Teatro Gioco Vita. Dès 6 ans. NTA. 5 et 13,50 €. Le 27, à 19h30 ; le 30, à 17 h ; le 1er, à 20 h 30 ; le 2, à 15 h et 19h30, centre Jean-Vilar.

28 et 29 janvier
La bonne adresse
Association Les R'Culéens. 6 et 9 €. 20 h 30, théâtre Chanzy.

Shakespeare, le défi !
Mise en scène, Éric Métayer. Cie Les Arthurs. 11 et 14 €. 21 h, La Comédie, 1, rue Cordelle.

29 janvier
Arlequineries

De Daniel Gros, et "Madame Raymonde", de Denis d'Arcangelo et Sébastien Mesnil. 10 et 12 €. 20 h 30, théâtre, place Ney.

2 février
Des pieds et des mains
Dès 3 ans. Cie Atelier de papier. 3 et 5 €. 10h30, Maison de quartier Saint-Serge et Saint-Michel théâtre, place Ney.

2, 5 et 6 février
En attendant le Petit Poucet
De Philippe Dorin. Cie Artbigüe. Enfants de 6 à 9 ans. 3,50 à 6,50 €. Le 2, à 14h30 ; le 5, à 11 h et 16 h ; le 6, à 15 h, théâtre du Champ-de-Bataille.

4 et 5 février
Shakespeare, le défi !
(*voir 28 janvier*)

5 février
Impro Lab'
Improvisation. Cie Gaïa. 6,50 et 8 €. 21 h, L'Autrement Café, rue Lionnaise.

9 au 12 février
Le square
De Marguerite Duras. Mise en scène, Didier Bezace. NTA. 7 à 21 €. Les 9 et 10, à 19h30 ; les 11 et 12, à 20 h 30, Grand-Théâtre.

11 et 12 février
Shakespeare, le défi !
(*voir 28 janvier*)

17 février
Marionnettes
Enfants 2 à 10 ans. 13h30, Angers Centre Animation, 15, rue Thiers.

>VISITES

5 février
Le mobilier de la cathédrale
Par Jacques Rondeau. Réservation auprès d'Angers Tourisme, 02 41 23 50 00. 5,50 et 7 €. 15 h, parvis de la cathédrale.

6 février
Saint-Léger-des-Bois et Saint-Martin-du-Fouilloux
Par Jean-François Bidet. Inscription au 02 41 23 50 00. 5,50 et 7 €. 15 h, église de Saint-Léger-des-Bois.

7 février au 4 mars
Made in Angers
70 entreprises à découvrir. Week-end des musées insolites, les 12 et 13 février. Week-end gourmand le 27 février aux greniers Saint-Jean. Réservation auprès d'Angers Tourisme, 02 41 23 50 00. (*lire page 28*)

11 au 13 février
Musée régional de l'Air
Visites guidées à 15 h et 16h30. Made in Angers. 14 h - 18 h, Musée régional de l'Air, à Marcé.

>EXPOSITIONS

Du 21 janvier au 13 mars
La rue de tous les dangers
Tous les jours, 11 h - 19 h, salle Chemellier.

Jusqu'au 24 janvier
Ali Silem
Peintures. Maghreb Créateur et Kalima. 11 h - 18h30, tour Saint-Aubin.

Jusqu'au 28 janvier
Antoine Lesur
Photos de Paris la nuit. Bar Le Saltimbanque, 8, rue des Houillières.

Du 29 janvier au 20 février
1960www61
Sculptures et photographies de Jérôme Letinturier. Association L'Enceinte. Mercredi, samedi et dimanche, 14h30 - 18h30, tour Saint-Aubin.

Jusqu'au 30 janvier
Chili !
Photos de Gilles Mathieu. Lundi, 14 h - 17 h ; mardi au vendredi, 9 h - 12 h et 14 h - 18h, théâtre du Champ-de-Bataille.

Mémoire de quartier "Thiers-Boisnet"
Angers Centre Animation, 15, rue Thiers.

Du 1er au 26 février
L'Afrique à la Bibliothèque anglophone
Objets, photos, défilé de mode, conférence sur le commerce équitable. Lundi, 14 h - 18 h ; mardi au vendredi, 10 h - 18 h ; samedi 10 h - 12 h et 13 h - 18 h, 60, rue Boisnet.

Du 1er au 27 février
La femme bleue
L'art de la récupération, par Françoise Chauvigné. Lundi, 14 h - 17 h ; mardi au vendredi, 9 h - 12 h et 14 h - 18 h, théâtre du Champ-de-Bataille.

Jusqu'au 4 février
Festival Premiers Plans 2003
Photos de Sandrine Jousseaume. Bibliothèque Toussaint.

Du 5 au 13 février
12e Salon de la Doutre
35 peintres et sculpteurs. Invité d'honneur : Mario Gandubert. Gratuit. 14 h - 19 h, hôtel des Pénitentes.

Du 5 février au 8 mai
Tanguy Tolila
Œuvres récentes sur papier. 3 et 4 €. Mardi au dimanche, 14 h - 18 h (20 h, le 1er vendredi du mois), musée des beaux-arts.

Jusqu'au 6 février
Le Japon d'Hokusai
Estampes. 2 et 3 €. Tous les jours, sauf lundi, 10 h - 12 h et 14 h - 18 h, musée Pincé.

Jusqu'au 12 février
Brigitte Bauer
Photos. Artothèque. Du mardi au samedi, 11 h - 19 h, NTA, place Imbach.

Du 12 au 27 février
Charles Albert
Aquarelles et portraits d'Antoine de Saint-Exupéry. 2 et 4 €. Tous les jours, 14 h - 18 h, musée régional de l'Air, à Marcé.

Du 12 février au 17 avril
Grands formats
Œuvres picturales de la seconde moitié du XXe siècle, grand format (200 x 200 cm). Tous les jours, 11 h - 19 h ; dimanche et jours fériés, 14h30 - 18h30, hôtel Bessonneau, 15 ter, bd Foch.

Jusqu'au 13 février
Jardin et développement durable, vers un éco-jardin
Lundi au vendredi, 9 h - 12 h et 13h30 - 17h30 ; week-end, 14 h - 18 h, Maison de l'environnement.

Du 16 février au 15 mars
Loire Nature
En partenariat avec WWF. Lundi au vendredi, 9 h - 12 h et 13h30 - 17h30 ; week-end, 14 h - 18 h, Maison de l'environnement.

Jusqu'au 18 février
Du monologue au paysage
Peintures de Fabrice David. Tous les jours, sauf dimanche, 9 h - 19 h, bibliothèque universitaire, 5, rue Le Nôtre.

Jusqu'au 27 février
Marie Raymond - Yves Klein, l'art de mère en fils
3 et 4 €. Mardi au dimanche, 12 h - 18 h (20 h premier vendredi du mois), musée des beaux-arts.

Hommage à Valentin Huault - Dupuy
Peintures et gravures. Du mardi au samedi, 12 h - 19 h ; dimanche, 14 h - 18 h, Grand-Théâtre.

Jusqu'au 11 mars
Science et sport
Terre des Sciences. Lundi au vendredi, 9 h - 17 h, Maison de la technopole, 8, rue Le Nôtre.

Jusqu'au 13 mars
Réserve(s)
Photos de Hélène Benzacar-Villapadierna. Les coulisses du muséum. 3 et 4 €. Du mardi au dimanche, 14 h - 18 h, muséum d'histoire naturelle, rue Jules-Guitton.

Jusqu'au 18 mars
Calligraphie : la beauté d'écrire
Calligraphies chinoise, arabe et latine : leurs outils et supports. Lundi au vendredi, 9 h - 18 h, archives départementales, 106, rue de Frémur.

Jusqu'au 31 mars
Sucres... en corps
Glucose, régulation hormonale, glucides, diabète. Terre des Sciences. Lundi au vendredi, 9 h - 17 h, Maison de la technopole, 8, rue Le Nôtre.

Jusqu'au 30 avril
La mémoire des anneaux
Sept siècles d'enfermement. 6,10 €. 10 h - 17h30, château.

Jusqu'au 16 mai
Trames argentines
Œuvres tissées de Gracia Cutuli, Antoinette Galland, Maria Herrada, Azucena Miralles, Maria Sara Pineiro et Carola Segura. 3 et 4 €. 10 h - 12 h et 14 h - 18 h, musée de la Tapisserie contemporaine.

Le serpent de mer de l'original Comte Gautron

Chapeau melon, gilet blanc, veste redingote, guêtres gris perle, canne, monocle à l'œil, le comte Gautron promenait encore dans les années 1930, sur les boulevards et dans les cafés de la ville, une élégance 1880. Rendu célèbre par ses études sur le serpent de mer, il devint la fable de la société angevine et la mascotte des étudiants.

>HISTOIRE

Son père et son oncle sont négociants en vins et eaux de vie en gros quai Ligny, comme l'aïeul l'était à Montreuil-Bellay. Né le 21 octobre 1861, Georges Léon Sigismond Gautron ne montre pas une grande prédisposition pour le travail. Étudiant en droit, en 1883 et 1884, il hypothèque une partie de son héritage – une maison rue Thiers en copropriété avec son frère Maurice – pour obtenir un prêt de 4000 F, remboursé quatre ans plus tard par un autre emprunt, de 7000 F. En 1892, il est condamné à deux nouvelles inscriptions d'hypothèques, au profit d'artisans angevins, un peintre et un commerçant en papiers peints, pour travaux impayés…

Dans les liqueurs

À cette époque, il est probablement employé dans la distillerie-confiserie-chocolaterie de son neveu, Émile Gautron, associé à Fernand Gaucher, 73, rue Saint-Aubin. On le voit déposer différentes marques au greffe du tribunal de commerce, entre 1889 et 1894. L'entreprise profite de sa prétendue parenté, dont il se fait gloire, avec Madeleine Gautron, prieure de la Fidélité de Saumur – qui passe alors pour avoir inventé le guignolet. Le 18 mai 1895, lorsque Georges Gautron dépose la marque de la "Véritable Capucine", il se pare pour la première fois d'un titre de comte qu'il avait réclamé au pape, au motif des fiers services que son arrière-grand-tante avait rendus à l'Église en inventant le guignolet. Sans réponse, il se l'était octroyé après le délai d'un an, suivant l'adage : "Qui ne dit mot consent". En novembre 1895, il dépose aussi la marque "Lumen et Sanitas", pour une bougie et des huiles minérales parfumées antiseptiques. Apparemment, sa verve inventive s'arrête là, comme sa période "active" : il ne rachète pas l'entreprise Gaucher-Gautron quand elle est cédée en 1898.

Le Grand Serpent de mer

Georges Gautron, d'ailleurs très cultivé, admirateur de Victor Hugo, préfère se tourner vers les lettres et publie en 1904 chez Lachèse et Siraudeau les cent vingt-huit pages de *"Vers le mystère, thèse romanesque"*. Il y reprend le thème de l'existence du *"Grand Serpent de mer"* : *"attiré vers ce géant des mers, précisément parce qu'ayant vu de trop près les hommes, et ayant ressenti trop de chagrins auprès d'eux, j'éprouvais infiniment de plaisir à m'occuper des monstres et à choisir parmi eux, le plus contesté et le plus redoutable"*.

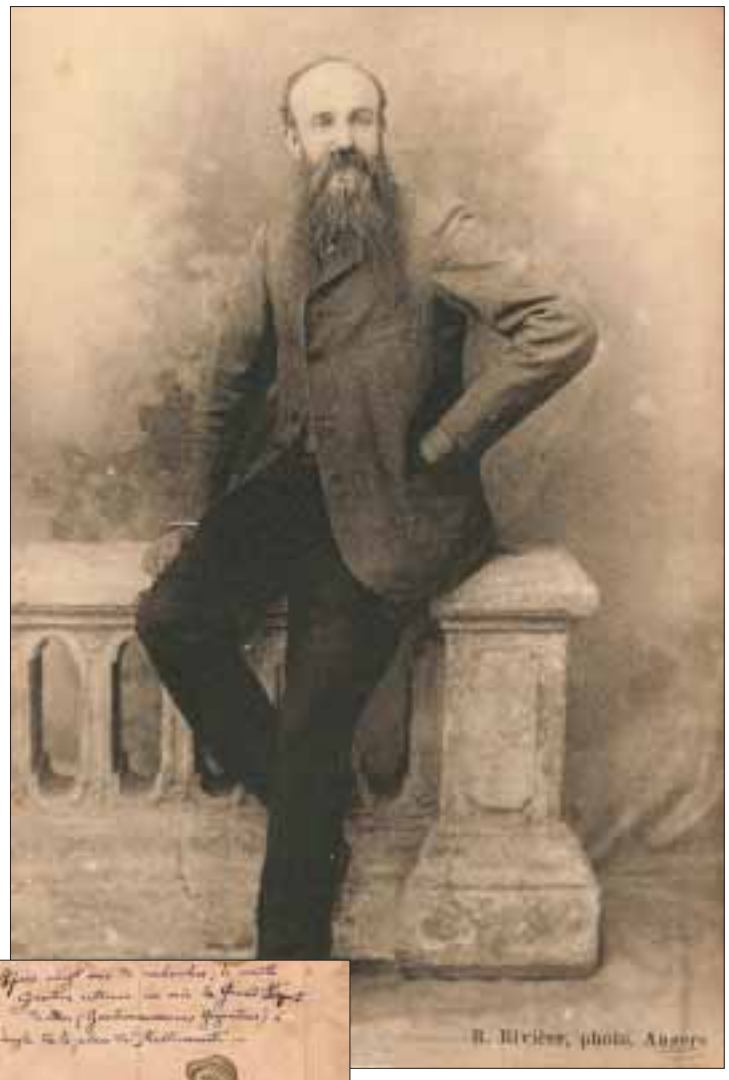

Le comte Gautron, carte postale, Arch. mun. Angers, 4 Fi.

Dessin anonyme, don de Jean-Luc Marais, 1 J 780.

Un seul ouvrage, mais qui fait sa célébrité ! L'association des étudiants angevins lui demande des conférences. Celle du 13 mai 1927 obtient un succès sans précédent. Le sujet – *"Le Serpent de mer"* – comme la personnalité du comte, suffisent à attirer les auditeurs. À l'issue de la conférence, il exécute un morceau de violon, puis prend la tête du monôme traditionnel.

Original et humoriste

Membre à vie de l'association des étudiants, il écrit dans leur journal, participe à leurs réunions, même sportives… Mais surtout, à leur demande, il se présente aux élections : législatives en 1928 et 1932, municipales en 1935, où il obtient respectivement 91, 9 et 14 voix. Une candidature qui suscite l'amusement… En 1932, il termine ainsi son programme :
"Je vous apporte trois choses :
1 - Mon désir d'étudier et de traquer, quand il le faudra, les hommes de la nouvelle Chambre ;
2 - Ma volonté qui n'a jamais su plier ;
3 - Mon orgueil qui est invincible et qui sera mon marchepied vis-à-vis des mécréants".

Son tract pour les élections municipales de 1935 est une pièce d'anthologie. Il se définit d'abord comme un communiste-conservateur, communiste, parce qu'il réclame l'extension des libertés communes. *"J'ai un programme municipal*, écrit-il, *et il n'est pas rempli de vieux clichés fielleux et usés comme ceux dont on vous rebat [sic] les oreilles avec un mépris de la démocratie qui ne vous abusera pas"*.

Voici quelques-unes de ses mesures phares : internationalisation du cours de la Maine pour permettre aux bateaux de tous les pays de remonter jusqu'à notre port, Anjou-guignolet gratuit et obligatoire, création d'ateliers municipaux pour occuper les chômeurs *"dont je connais si bien les besoins"*, création d'une piscine moderne sous la place du Ralliement, d'une foire permanente au château, réduction des heures de classe – *"on en sait toujours assez et on regrette toujours de ne pas avoir assez profité de sa jeunesse !"* – , installation d'un casino municipal *"dont le produit sera des plus utiles aux finances municipales"*, droit de vote pour les femmes françaises… Et noblement il signe *"Comte Georges Léon Sigismond Gautron, homme de lettres, permanence au café Gasnault, aux heures d'apéritif"*.

Cette figure originale de la vie angevine disparaît le 3 janvier 1939. ■

Sylvain Bertoldi
Conservateur des Archives

Carte du 17 décembre à 16 h, indiquant les quantités d'eau tombées les vingt-quatre dernières heures.

Jean-Patrice Campion

À la découverte du temps qu'il fait

Nouveauté au programme de *Made in Angers*, le centre départemental de Météo France, à Beaucouzé.

>TOURISME

Qu'il pleuve, qu'il neige ou qu'il vente, les Angevins vont pouvoir visiter le centre départemental de Météo France, installé à Beaucouzé depuis 2000 [1]. Le bâtiment, conçu par l'architecte Frédéric Rolland à partir d'un cahier des charges très précis, est parfaitement adapté à son usage. *"Il y a du monde ici en permanence de 5 h 45 à 17 h 45"*, précise Éric Allard, ingénieur météo responsable du centre. L'équipe comprend une assistante et cinq techniciens prévisionnistes. Ces derniers ont à leur disposition un bureau technique et une grande salle d'exploitation, équipée de nombreux ordinateurs et offrant une large vue sur l'extérieur. Hors du bâtiment, sur le terrain, une station automatique mesure la pluie, la vitesse et la direction du vent à 10 m de haut, la durée de l'ensoleillement, le rayonnement du soleil, la température dans le sol et à différents niveaux.

Jean-Patrice Campion

La salle d'exploitation, avec ses grandes fenêtres équipées de stores, concilie une large vue sur l'extérieur et la lisibilité des écrans d'ordinateurs.

Ces observations sont transmises en temps réel sur l'ordinateur du centre et complétées par les constatations visuelles du technicien prévisionniste : types de nuages et surface qu'ils occupent dans le ciel, pluie, grêle… S'ajoutent à ces éléments les données transmises par les trois autres stations automatiques du département.

L'atmosphère du globe

Toutes les heures, ces informations sont récapitulées sur le réseau Météo France [2], lui-même intégré à l'Organisation mondiale de la météo, une composante de l'ONU.
La globalisation est en effet indispensable. *"Plus la prévision est à longue échéance, plus il est nécessaire de voir loin,* souligne Éric Allard. *Pour des indications fiables à une semaine, il faut avoir une image de l'atmosphère de l'ensemble du globe"*. Cette image est traitée par l'ordinateur central de Météo France, à Toulouse, un des plus puissants au monde.
Les prévisions nationales sont ensuite adaptées et affinées au niveau régional, à Rennes, puis au plan local, lors d'une conférence téléphonique quotidienne avec les centres du Grand Ouest. Enfin, le bulletin pour le public est rédigé et enregistré sur le répondeur téléphonique. *"Il reçoit quelque 400 000 appels par an,* précise Éric Allard. *Nos prévisions pour le lendemain sont fiables à 98 %. À sept jours, la fiabilité descend à 60 %"*.

Réchauffement du climat

Des prestations spécifiques sont également délivrées sur demande. Ainsi, la mairie est alertée en cas de vent fort, si de la neige ou du verglas sont prévus…
Les données collectées au fil des années permettent aussi l'étude du climat de l'Anjou. Les graphiques des températures moyennes, de 1947 à 2002, indiquent un net réchauffement. Le centre départemental réserve une pièce aux archives, contenant une partie [3] des informations réunies depuis son ouverture, en 1945, et même antérieurement. *"Nous retrouvons des documents constamment,* se réjouit Éric Allard. *Ainsi, début décembre, les héritiers d'Albert Cheux, ancien habitant du rocher de la Baumette où une place porte son nom, ont donné les éléments qu'il a notés de 1870 à 1914, dans l'observatoire qu'il avait installé à côté de sa maison"*. Ces archives, comme les autres salles et bureaux, sont disposées autour d'un hall spacieux, car le centre accueille de nombreux visiteurs : classes, étudiants ou salariés en formation, chercheurs, etc. Une salle abrite le siège du comité météo départemental, une société scientifique dont la bibliothèque et le bulletin annuel sont très consultés. Le centre prépare, pour le printemps, une grande exposition sur la météo en Anjou, en lien avec le Département. ■

(1) Il a remplacé la station météo d'Avrillé.
(2) Météo France est un établissement public dépendant du ministère des Transports.
(3) Des documents sont également conservés aux Archives départementales.

Prévisions départementales au 0892 68 02 49 ou sur le site www.meteo.fr

Jean-Patrice Campion

Yann Scieux relève tous les jours la pluviométrie dans le jardin du Conseil général. Il fait partie des trente-huit correspondants bénévoles qui transmettent leurs observations depuis 1948.

Made in Angers, soixante-treize entreprises à visiter

Du 14 au 25 février, les Angevins peuvent visiter soixante-treize sites : entreprises, institutions, associations…, dont une quinzaine participent pour la première fois, comme le secteur du bâtiment. Trois week-ends sont proposés : musées insolites, du 11 au 13 février ; métiers d'art du 18 au 20, aux greniers Saint-Jean ; ateliers gourmands les 25 et 26 et dimanche gourmand le 27.

La visite, 5 €, réduit 4 €. Inscriptions à partir du 18 janvier à l'office de tourisme, place Kennedy, 02 41 23 50 00.

Une section handisport tennis de table

C'est une première en Maine-et-Loire, La Vaillante tennis de table vient de lancer une section handisport avec, pour l'instant, quatre adhérents : deux joueurs en fauteuil et deux joueurs debout. Selon le type et le degré du handicap, chaque pongiste joue en compétition dans l'une des dix catégories existantes. En classe 2, Antony Jacquot a révélé en seulement quelques matchs une qualité de jeu d'un niveau national et on lui prédit déjà un avenir tricolore d'ici à quelques saisons.
La Vaillante avait essayé de créer une telle section il y a quatre ans mais sans aboutir. *"Cette initiative mobilise beaucoup d'énergie et nécessite de multiples démarches à la fois auprès de notre fédération, mais également auprès de celle du handisport,* remarque Gérard Sarasin, le président du club. *Le scandale est qu'un sportif handicapé doit payer deux licences pour pouvoir pratiquer son sport."* Cette fois-ci, grâce à la persévérance de Guy Lepage, le doyen de l'équipe, et d'Eliane Jacqueneau, le projet s'est concrétisé.

"Évidemment, il ne s'agit pas de mettre les personnes handicapées à part dans le club, précise Gérard Sarasin. *Au contraire, elles s'entraînent en même temps et avec les autres pongistes. Ceci est d'autant plus facile que les règles sont les mêmes pour tout le monde. L'idée est de pouvoir donner aux joueurs handicapés les moyens de faire de la compétition."* En effet, la faiblesse des effectifs et la rareté des clubs dans le handisport font que les déplacements sont souvent lointains et donc onéreux.
À ce sujet, La Vaillante souhaite organiser dès cette saison une compétition interclubs qui pourrait réunir les pongistes de Rennes, Nantes et Le Mans.

Et pourquoi pas, lors de la saison suivante, une compétition officielle interrégionale ? *"Ce serait bien aussi de pouvoir à terme monter un département jeune"*, remarque Guy Lepage.
Les projets ne manquent donc pas pour cette section handisport, *"qui reste ouverte aux joueurs de tout niveau, qui voudraient pratiquer le tennis de table soit en compétition, soit simplement en loisir"*, conclut Gérard Sarasin. ■

Entraînement : lundi et mercredi à partir de 19 h 30, salle Jean-Moulin, rue des Capucins. Renseignements : 02 41 68 11 35 ou 02 41 34 84 44.

Antony Jacquot, espoir de la section handisport tennis de table.

Thierry Bonnet

Thierry Bonnet/Archives

Le plein d'animations sportives

La direction des Sports et loisirs de la Ville, en partenariat avec les clubs, propose plusieurs animations à destination des jeunes les mercredis, mais également pendant les prochaines vacances de février.

• **"L'athlète dans mon quartier"** est une opération de sensibilisation à l'athlétisme, mise en place dans le cadre de la prochaine organisation des champions de France élite à Angers, en juillet. Elle se déroule chaque mercredi matin depuis octobre et jusqu'en avril dans un quartier. Elle vise à faire découvrir l'athlétisme aux 7-11 ans en venant directement au pied de chez eux, avec tout un dispositif permettant de s'initier aux différentes disciplines. Prochains rendez-vous : le 19 janvier au Lac-de-Maine et à Belle-Beille ; le 26 janvier aux Banchais et aux Justices ; le 2 février à Monplaisir et Verneau, le 9 février au Grand-Pigeon et à Saint-Jacques ; le 16 février à la Roseraie et au Lac-de-Maine. Renseignements : 02 41 25 72 83.

• **"Les jeunes à la rencontre des pros"** offre aux 12-17 ans la possibilité de côtoyer pendant un après-midi les joueurs des clubs pros de la ville. Cela se fait sans inscription, il suffit de se rendre sur place. L'animation est gratuite et se déroule de 14 h à 16 h 30. Prochaines dates en février et mars : avec l'Asga hockey le 14 février (uniquement les 15-17 ans) à la patinoire ; avec les footballeurs du Sco au stade André-Bertin le 15 février ; avec la Vaillante tennis-de-table le 21 février à la salle de Villoutreys ; avec l'ABC basket le 23 février au Cosec Jean-Vilar ; avec les handballeurs d'Angers-Noyant le 22 février au Cosec Montaigne.

• **"Je joue sport"** est l'animation traditionnelle des vacances, qui propose aux 12-14 ans une série d'activités multisports (tennis, badminton, tennis de table, basket, hand, foot). Les jeunes sont pris en charge matin et après-midi avec une possibilité de restauration. La prochaine opération se déroulera du 14 au 18 février et du 21 au 25 février, salle Jean-Monnet, rue du Haut-Chêne au Lac-de-Maine. Les tarifs sont calculés en fonction du quotient familial. Inscriptions obligatoires à partir du 31 janvier auprès de la direction des Sports et Loisirs. ■

Renseignements : 02 41 05 45 25.

>INFORMATIONS

Les soldes d'hiver ont lieu jusqu'au 22 février inclus.

Les mesures pour l'emploi des jeunes, thème du mercredi de l'info du CIJ le 19 janvier, de 14 h 30 à 17 h, salle Thiers. Tél. : 02 41 87 74 47.

Mercredi de l'info du CIJ sur les métiers de la médiation le 9 février, de 14 h 30 à 17 h, salle Thiers. Tél. : 02 41 87 74 47

>RENDEZ-VOUS

"Bessonneau, une histoire ouvrière" : conférence le 19 janvier, de 16 h 30 à 20 h 30, avec le groupe "mémoire de quartier" du centre Marcelle-Menet, 2, rue Clément-Pasquereau. 2 €. Tél. : 02 41 96 12 00.

6e rencontres du film documentaire Forumdoc' du 21 au 25 janvier, dans le cadre du festival Premiers Plans. Ouverture le 21 janvier avec une table ronde "le documentaire sur la télévision de service public : obligation ou nécessité ?", à 15 h, au centre de congrès. Renseignements : www.forumdoc.com ou 02 40 73 21 89.

Journées mondiales des zones humides le 28 janvier, à l'université (UFR sciences), conférences de 9 h à 17 h, et le 29 janvier, exposition hôtel des Pénitentes, de 10 h à 18 h, organisées par PEGAZH, association des étudiants en DESS "gestion des zones humides : biodiversité et Ingénierie". Gratuit. Contact : 06 76 84 20 14.

Assemblée générale des Bretons d'Anjou le 30 janvier, dès 10 h, salle Boisnet, rue Thiers, suivie à 15 h d'un fest deiz avec les sonneurs de Scène-ouverte. Renseignements : 02 41 21 52 00.

Rendez-vous métiers et formations en lycées professionnels publics les 3 et 4 février, 9 h - 12 h et 13 h 30 - 18 h, et le 5 février, 9 h - 12 h, au lycée Le Fresne. Contact : 06 74 02 58 01 ou chtx2.dunant@wanadoo.fr

20e salon du végétal les 16, 17 et 18 février au parc expo, pour les professionnels de la filière horticole. Contact : 02 41 79 14 17. www.salon-du-vegetal.com

"La filière des plantes médicinales", rencontre de l'INH du 25 janvier, 18 h - 19 h 30, 2, rue Le Nôtre. Contact : rencontres @inh.fr

"Les jardins de Chaumont", rencontre INH du 8 février, 18 h - 19 h 30, 2, rue Le Nôtre. Contact : rencontres @inh.fr

Ateliers BD à la FNAC les 26 janvier et 9 février, à 15 h : le dessin de BD, comment ça marche ? et les différentes étapes de la réalisation d'une planche BD. Tél. : 02 41 24 33 33.

Rencontre avec Yoann, dessinateur de BD, le 12 février, 15 h, à la FNAC. Tél. : 02 41 24 33 33.

>SOLIDARITÉ

Surdi 49 tient des permanences les 2e et 4e mercredis du mois, de 14 h 30 à 17 h, 22, rue du Maine. Fax : 02 41 48 91 64 ou aamds-surdi49@wanadoo.fr

Tournoi de scrabble le 13 février, dès 13 h 30, salle du Doyenné, organisé par le Club angevin de scrabble et les Lions Clubs d'Angers. 13 €, au bénéfice de l'association des familles de traumatisés crâniens du Maine-et-Loire. Renseignements : 02 41 88 31 91 ou 02 41 44 10 34.

Rencontre d'AIDES avec les personnes touchées par le VIH et les hépatites, pour rompre l'isolement, le 5 février, de 15 h à 17 h, à l'Espace-femmes, 35, rue Saint-Exupéry. Contact : 02 41 88 76 00

52e journée mondiale des lépreux le 30 janvier : quêtes publiques et appels aux dons de la fondation Raoul-Follereau. Tél. : 01 53 68 98 98, www.raoul-follereau.org

>SANTÉ

"Du mal-être au suicide chez les jeunes : être à leur écoute !", soirée-débat le 8 février, à 20 h 30, salle Thiers. Gratuit. Contact : 02 41 36 02 07 ou 02 41 25 74 57.

Maison des parents

Une première "Maison des parents" vient d'ouvrir dans le département. Objectif de cette association : proposer un accompagnement aux familles lorsque des problèmes d'éducation apparaissent entre parents et enfants, principalement à l'entrée dans l'adolescence. *"Les réponses proposées sont trop souvent judiciaires ou médicales,* note le président Alain Voisinne. *Or, en s'y prenant le plus tôt possible, on peut résoudre les problèmes par le dialogue et la médiation. L'association sert alors d'intermédiaire et accompagne les familles dans leur démarche."* Cet accompagnement est volontairement limité dans le temps et si les problèmes demeurent, l'association oriente les familles vers les structures spécialisées. La Maison des parents fonctionne avec six bénévoles, professionnels des relations avec les jeunes : anciens enseignants, psychologues, travailleurs sociaux. Ses interventions sont gratuites, libres et anonymes.

Permanences mercredi et vendredi, de 17 h à 19 h, 4, rue Pierre Nion, à Trélazé. Rendez-vous souhaité au 02 41 42 19 26.

>SORTIES

Sortie ornithologique avec la LPO le 26 janvier, au lac de Maine, de 10 h à 12 h. Rendez-vous à la maison de l'environnement. Gratuit. Renseignements : 02 41 22 32 30

"Flore et paysage d'antan en Anjou" : sortie paléobotanique le 19 janvier, à 10 h au muséum d'histoire naturelle. Gratuit sur inscription au 02 41 22 32 30.

Sortie "conservation du patrimoine végétal" le 2 février, de 10 h à 12 h. Rendez-vous au musée botanique, 9, rue du Château-d'Orgemont. Gratuit sur inscription. Tél. : 02 41 22 32 30.

>SPORTS

Randonnée roller de l'Intrépide le 6 février. Départ 10 h, place Leclerc. Parcours de 12,6 km adapté aux enfants et débutants. Port du casque obligatoire. Gratuit. Tél. : 02 41 69 63 08 ou 06 19 56 14 75.

Danse de compétition le 22 janvier, salle Jean-Bouin : éliminatoires à 14 h (9 €), gala à 20 h 30 avec finales des concours, spectacle professionnel et bal pour le public (22 € en gradin ou 40 € à table avec boissons et petits fours). Contact : 02 41 87 22 77.

>LOISIRS

Concours de belote le 22 janvier à Angers-Centre-Animation, 15, rue Thiers, à 13 h 30. 5,50 €. Tél. : 02 41 86 05 05.

Concours de tarot le 5 février, dès 13 h 30, à Angers-Centre-Animation. Tél. : 02 41 86 05 05.

Catalogue hiver Tourisme et Loisirs disponible 25, rue Saint-Lazare ou sur www.tourisme-loisirs49.fr. Tél. : 02 41 48 73 73.

>ATELIERS

Atelier calligraphie le 12 février, 9 h 30 - 12 h 30, théâtre du Champ-de-Bataille. 25 € + adhésion. Inscriptions : 02 41 72 00 94

Stage de mime, les 21 (soirée), 22 et 23 janvier (journée), théâtre du Champ-de-Bataille. 110 € (réduit 95 €) + adhésion. Inscriptions : 02 41 72 00 94.

Ateliers calligraphie chinoise ou peinture occidentale le 29 janvier, de 10 h à 17 h, galerie L'Aladin, 54, rue du Mail. 50 €. Inscriptions : 02 41 47 37 57 (calligraphie), 06 74 61 58 24 (peinture).

Initiation à l'astronomie avec Ciel d'Anjou, du 22 au 24 février, pyramide du lac de Maine, de 14 h à 22 h (19 h le 24). À partir de 10 ans. 55 €, compris goûters, deux repas du soir et abonnement d'un an à "La petite ourse". Inscriptions jusqu'au 31 janvier: 02 41 43 81 81 ou cielanjou@wanadoo.fr

>FORMATION

Présentation de la formation diplômante "Entreprendre", proposée par le CUFCO et la CCI, le 25 janvier, à 18 h, 42, rue de Rennes. Contact : 02 41 96 23 84, www.univ-angers.fr/cufco.

"Osez entreprendre", formation les 21, 22 et 23 février, avec le CUFCO et la CCI. Inscriptions : 02 41 96 23 84, www.univ-angers.fr/cufco.

Formation BAFA par les Foyers Ruraux 49, du 12 au 19 février. 420 €. Inscriptions 10, place de la Dauversière ou 02 41 73 38 34.

Formations BAFA par l'ADFOCAL en février, 02 41 22 00 88, adfocal-bafa@wanadoo.fr

Dans le dernier numéro (décembre 2004), *Vivre à Angers* et *Premiers Plans* vous ont proposé deux concours sur le cinéma en lien avec la Bibliothèque municipale et les salles angevines.

Pour le concours ouvert à tous (un an de cinéma à gagner), il fallait répondre :

1) Fahrenheit 451
2) Hitchcock
3) Rencontres du troisième type
4) Les 400 coups
5) Le Liban
6) Yol
7) Ariane Ascaride
8) Guido
9) Jacques-Yves Cousteau
10) Sarajevo

S'agissant du concours réservé aux enfants de 4 à 12 ans, les bonnes réponses étaient les suivantes :

1) Trois lutins
2) Un fourmilier
3) Nina
4) Le cyclisme
5) Grenouilles, crapauds et têtards
6) Ferdinand
7) Du son
8) Le 7e art

Un tirage au sort a permis de départager les bonnes réponses. Les gagnants ont été prévenus par téléphone.

PREMIERS PLANS
FESTIVAL D'ANGERS
EUROPEAN FIRST FILM FESTIVAL
1
17e EDITION
ANGERS
FRANCE
21 • 30 JANVIER
2005
CENTRE DE CONGRÈS
GAUMONT MULTIPLEXE
& VARIÉTÉS
LES 400 COUPS
www.premiersplans.org
BENJAMIN BALTIMORE • POSITIF

infos PRATIQUES

ENVIRONNEMENT

Environnement santé publique 02 41 05 44 21
(bruit, insalubrité, animaux nuisibles, mauvaises odeurs, pollution…)

Propreté publique 02 41 54 56 00

Tri sélectif TOM *(gratuit sur poste fixe)* 0 800 41 88 00

Déchetteries
Les déchetteries de la Baumette, de Villechien, d'Avrillé, de Saint-Sylvain-d'Anjou, de Bouchemaine, et la recyclerie Emmaüs (Saint-Jean-de-Linières) sont ouvertes en semaine, de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h, le samedi, de 8 h 30 à 18 h, le dimanche, de 8 h 30 à 12 h.

Gestion des déchets 02 41 54 56 10
(jours et heures de collecte des ordures ménagères)

Désinfection, désinsectisation, dératisation, désourisation, animaux errants 02 41 54 56 20

Nids de guêpes, reptiles 18

Qualité de l'air-qualité de l'eau 02 41 05 44 18

Douches municipales *2, rue Léon-Jouhaux* 02 41 20 30 84

MAIRIE

Mairie 5 sur 5 0 800 49 05 05
(gratuit depuis un poste fixe)
Ce numéro est à votre disposition pour signaler tout problème : banc endommagé, lampadaire défectueux, nid de poule, tags, vitres brisées, nuisances sonores…

Hôtel de ville (standard) 02 41 05 40 00

Police municipale 02 41 05 40 17
Du lundi au samedi de 8 h 30 à 0 h 30.

Objets trouvés 02 41 05 44 79

SANTÉ

Point accueil santé solidarité 02 41 88 87 40
5, rue de Crimée

Centre d'alcoologie 02 41 44 08 72

Alcooliques anonymes 02 41 48 49 48

Vie Libre 02 41 86 07 22

Alcool assistance Croix-d'or 02 41 32 79 17

Sida info service (gratuit sur poste fixe) 0 800 840 800

AIDES (lutte contre le sida) 02 41 88 76 00

Drogues Info service (gratuit sur poste fixe) 0 800 23 13 13

Tabac info service (0,15 €/mn) 0 803 30 93 10

SOCIAL-FAMILLE

Samu social sans-abri 115

Plaintes pour discriminations raciales 114

Centre communal d'action sociale 02 41 05 49 49

CLIC 02 41 25 01 11
Centre local d'information et de coordination gérontologique

Relais assistantes maternelles 02 41 87 33 91
3, allée du Haras

SOS Urgences mamans *(garde d'enfant)* 02 41 60 26 38

Angers Proxim'services *(garde d'enfant)* 02 41 20 77 03

Écoute parents - enfants 0 800 83 57 92

Allo enfance maltraitée 119

Sos Amitié (24 h/24) 02 41 86 98 98

Planning familial 02 41 88 70 73
Pour tout conseil ou problème de contraception, grossesse, avortement, prévention des maladies sexuellement transmissibles, viol, violence, inceste.

Sos Femmes 02 41 87 97 22

Divorce et médiation 02 41 31 15 65

Médiation familiale et conseil conjugal (CAF) 02 41 81 14 17

Médiations 49 02 41 68 49 00

Mouvement du Nid 02 41 48 19 28

Don du sang 02 41 72 44 44

TRANSPORTS

Voirie 02 41 21 54 00

Météo (0,34 €/mn) 0 892 68 02 49

Bus (Cotra) 02 41 33 64 64

Taxis 02 41 87 65 00

Gare routière 0 820 16 00 49

SNCF (0,34 €/mn) 0 836 35 35 35

Aéroport d'Angers-Marcé 02 41 33 50 00

Fourrière automobile 02 41 21 55 00

Sara Stationnement 02 41 24 13 40

URGENCES

Pompiers 18

Police secours 17

SAMU 15

Médecin de garde 02 41 33 16 33

Urgences 02 41 35 37 12

Clinique de la main 02 41 86 86 41

Centre antipoison 02 41 48 21 21

Urgence dentiste (le week-end) 02 41 87 22 53

GDF 02 41 43 65 65

EDF (numéro Azur) 0 810 333 049

Eau 02 41 05 50 50

Assainissement 02 41 05 51 51

PHARMACIES DE GARDE

*La nuit, **jusqu'à 22 heures,** appeler le commissariat central au* 02 41 57 52 00

***Après 22 heures**, s'y présenter muni d'une ordonnance et d'une pièce d'identité.*
***Pour les dimanches et jours fériés** (sauf modification de dernière minute) :*

Dimanche 23 janvier
***Pharmacie Breget,** 69, rue Bressigny*
***Pharmacie Félix,** 7, rue Montesquieu*

Dimanche 30 janvier
***Pharmacie Monicard,** 101, rue des Ponts-de-Cé*
***Pharmacie Guérin,** 1, place de la Laiterie*

Dimanche 6 février
***Pharmacie Bourgeonneau,** 18, place Bichon*
***Pharmacie Rollo,** avenue Jean-XXIII*

Dimanche 13 février
***Pharmacie Besson - Ducoin,** 13, place du Ralliement*
***Pharmacie Duteyeulle,** 10, boulevard Foch*